



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A LA
CONSOMMATION DANS L'UEMOA EN 2012
ET PERSPECTIVES**



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Siège - Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 3108 - DAKAR (Sénégal)
Tél. : +221 33 839 05 00
Télécopie : +221 33 823 93 35
Site internet : <http://www.bceao.int>

Directeur de Publication
Bassambié BATIONO

*Directeur de la Recherche
et de la Statistique*

Email : courrier.zdrs@bceao.int

Impression :

Imprimerie de la BCEAO
BP : 3108 - DAKAR



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale des Etudes Economiques et de la Monnaie
Direction de la Recherche et de la Statistique

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION
DANS L'UEMOA EN 2012 ET PERSPECTIVES**



SOMMAIRE

RESUME	3
INTRODUCTION.....	4
I. EVOLUTION DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2012.....	5
1.1 Orientation globale des prix dans l'Union en 2012.....	5
1.2 Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation dans l'Union en 2012.....	6
II. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2012	18
2.1 Evolution de l'inflation sous-jacente	18
2.2 Inflation selon l'origine géographique des produits	19
2.3 Evolution des prix des biens et des services	20
2.4 Analyse des divergences	20
2.5 Ecart d'inflation par rapport aux principaux partenaires.....	21
III. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'INFLATION	23
3.1 Hypothèses.....	23
3.2 Perspectives d'inflation.....	26
CONCLUSION	28
ANNEXES	29

RESUME

- *Le taux d'inflation en moyenne annuelle dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est établi à 2,4% en 2012, en baisse de 1,5 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2011. Cette décélération est induite par la dissipation de l'impact de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire qui avait entraîné une flambée des prix dans ce pays en 2011. Elle est liée également à la baisse des prix des produits pétroliers au Niger à la faveur du démarrage de la production domestique de pétrole et de gaz et à l'incidence des mesures prises par certains pays, notamment pour augmenter la production vivrière de contre-saison. Toutefois, l'évolution des prix s'est ressentie du renchérissement des céréales locales dans les pays sahéliens lié à la baisse de la production céréalière de la campagne agricole 2011/2012 et de la hausse des prix des carburants dans la plupart des pays, imputable essentiellement à la baisse du cours du franc CFA par rapport au dollar.*
- *La fonction « Alimentation », avec une contribution de 0,9 point de pourcentage est la principale source de la hausse des prix en 2012. Les composantes « Transport » et « Restaurants Hôtels » ont contribué respectivement à hauteur de 0,6 point et 0,3 point de pourcentage à l'inflation en moyenne en 2012. Seule la fonction « Communication » a enregistré une baisse, contribuant à hauteur de -0,1 point de pourcentage à l'inflation en 2012.*
- *Le taux d'inflation sous-jacente de l'Union, mesuré par l'évolution de l'indice des prix hors produits frais et énergie, est ressorti à 2,3% en 2012 contre 3,1% en 2011.*
- *La progression des prix en 2012 a été imprimée essentiellement par les produits locaux et dans une moindre mesure par les biens importés. En effet, la hausse des prix des biens et services produits localement a contribué à hauteur de 1,9 point de pourcentage, soit environ 80%, à l'inflation de 2,4%.*
- *La divergence des niveaux d'inflation dans les pays de l'UEMOA s'est accrue en 2012. En effet, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation en moyenne est ressorti à 2,2 points de pourcentage en 2012 contre 0,9 point en 2011. Cette dégradation de la convergence reflète la persistance des chocs asymétriques qui affectent les pays de l'Union.*
- *L'UEMOA a enregistré en moyenne en 2012 un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel a atteint 2,0 points de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires, en particulier 9,8 points, 6,7 points et 0,1 point respectivement à l'égard du Nigeria, du Ghana et de la Zone euro.*
- *En perspective, le taux d'inflation, en moyenne annuelle dans l'UEMOA, s'établirait à 2,5% en 2013 dans le scénario central. Il varierait dans un intervalle de 1,3% à 3,6% selon les scénarii optimiste et pessimiste. En 2014, la hausse des prix serait de 2,3% dans le scénario central, dans une fourchette de 1,4% à 3,6% selon les scénarii.*

INTRODUCTION

L'inflation dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est inscrite en baisse en 2012. Le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est établi à 2,4% en 2012, en retrait de 1,5 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2011. Cette décélération de l'inflation est intervenue dans un environnement international marqué par un ralentissement de la croissance économique, en rapport notamment avec la crise de la dette souveraine notamment dans la Zone euro. Selon les estimations du FMI, le taux de croissance de l'activité économique mondiale se situerait à 3,2% en 2012 contre 3,9% en 2011.

Dans ce contexte, une relative accalmie a été observée sur les cours mondiaux des produits pétroliers et alimentaires importés par les pays de l'UEMOA. Toutefois, l'appréciation du dollar vis-à-vis de l'euro a contribué à accroître le coût de revient des matières premières importées par les pays de l'Union.

Dans l'UEMOA, l'année 2012 a été marquée par une reprise de la croissance économique à la faveur du regain de dynamisme de l'activité en Côte d'Ivoire après la crise post-électorale de 2011 et de la bonne campagne agricole 2012/2013 dans la plupart des Etats de l'Union. Le contexte socio-politique dans la Zone, a été caractérisé par les crises socio-politiques en Guinée-Bissau et au Mali qui ont alimenté les tensions inflationnistes dans ces pays.

Le présent rapport analyse l'évolution de l'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC). Il aborde, dans une première partie, l'évolution de l'inflation et ses facteurs explicatifs. La deuxième partie fait ressortir les caractéristiques de l'inflation, à travers notamment l'examen des nomenclatures secondaires de l'IHPC. La dernière partie est consacrée aux perspectives d'évolution des prix dans l'UEMOA au cours des deux prochaines années.

I. EVOLUTION DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2012

1.1 – Orientation globale des prix dans l'UEMOA en 2012

Une décélération de l'inflation a été enregistrée en 2012, après la forte progression des prix de 2011. En effet, la hausse du niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA est passée, en moyenne, de 3,9% en 2011 à 2,4% en 2012.

Tableau 1 : Taux d'inflation en moyenne dans l'UEMOA (en pourcentage)

Pays	2010	2011	2012
Bénin	2,1	2,7	6,7
Burkina	-0,6	2,8	3,8
Côte d'Ivoire	1,7	4,9	1,3
Guinée-Bissau	2,2	5,1	2,1
Mali	1,2	3,0	5,3
Niger	0,9	2,9	0,5
Sénégal	1,2	3,4	1,4
Togo	1,4	3,6	2,6
UEMOA	1,4	3,9	2,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

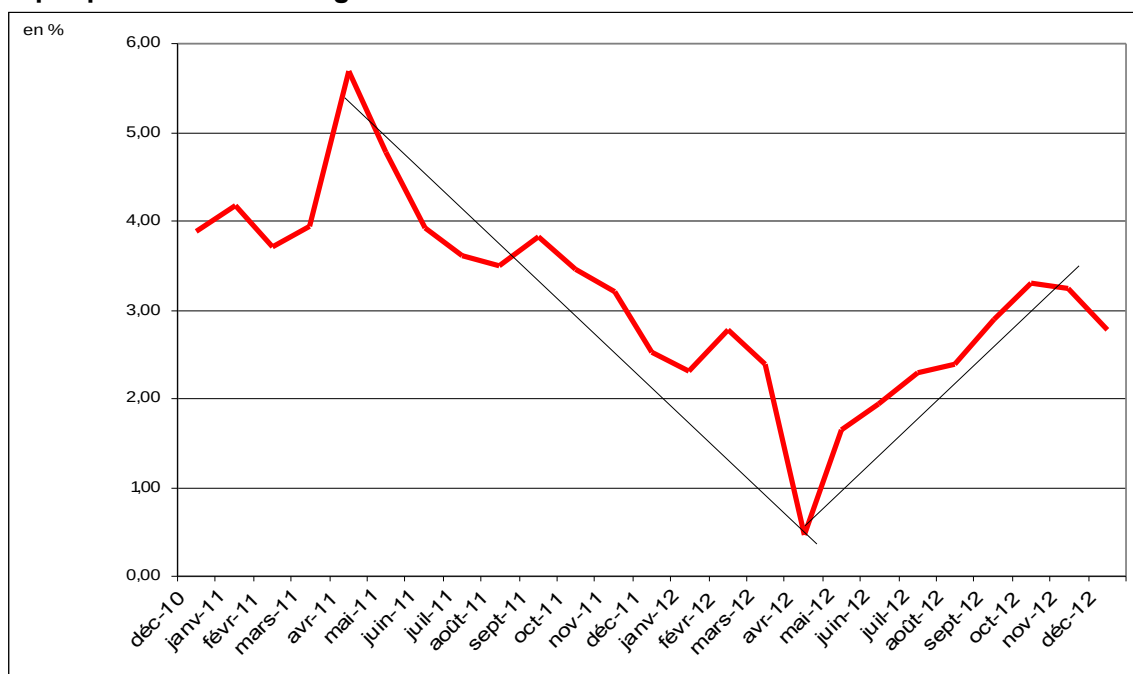
La dynamique mensuelle de l'inflation révèle deux principales phases d'évolution du taux d'inflation en glissement annuel. La première allant de janvier à avril 2012 est marquée par une atténuation des tensions inflationnistes. Sur cette période, le taux d'inflation est passé de 2,3% à fin janvier 2012 à 0,5% à fin avril 2012. En revanche, une orientation globalement haussière a été observée sur le reste de l'année, le taux d'inflation étant remonté à 2,8% à fin décembre 2012 (cf. graphique 1).

La période de janvier à avril 2012 est marquée par la poursuite de l'orientation baissière des prix observée depuis mai 2011. La tendance de l'inflation sur cette période est liée essentiellement à un effet de base, en liaison avec la baisse des prix en Côte d'Ivoire après la fin de la crise post-électorale de 2011. Elle résulte également de la baisse importante des prix des produits maraîchers (oignons, pommes de terre, etc.) observée au Niger, à la suite de la hausse de la production.

L'accélération du taux d'inflation en glissement annuel dans l'UEMOA sur la période mai 2012 à juin 2012 est liée aux tensions sur les prix des céréales, en rapport avec la baisse de la production céréalière de la campagne agricole 2011/2012. En outre, un renchérissement des

carburants avec des effets induits sur les tarifs de transport a été enregistré, en rapport avec la hausse des prix mondiaux du pétrole brut exprimés en FCFA au cours du premier semestre et la réduction des subventions dans le secteur des carburants au Nigeria.

Graphique 1 : Inflation en glissement annuel dans l'UEMOA en %



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

1.2 - Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA en 2012

La fonction « Alimentation », avec une contribution de 0,9 point de pourcentage est la principale source de la hausse des prix en 2012 (cf. tableau 3 en annexe). Les composantes « Transport » et « Restaurants Hôtels » ont contribué respectivement à hauteur de 0,6 point et 0,3 point de pourcentage à l'inflation en moyenne en 2012. Seule la fonction « Communication » a enregistré une baisse, contribuant à hauteur de -0,1 point de pourcentage à l'inflation en 2012.

Les éléments explicatifs de l'inflation sont classés en deux catégories : les facteurs internes et les chocs d'origine externe.

1.2.2 – Facteurs d'origine interne

Au niveau interne, l'évolution de l'inflation a été marquée par les tensions sur les prix des céréales locales, consécutives à la baisse de la production céréalière dans l'UEMOA, l'impact haussier de la situation socio-politique au Mali et l'incidence baissière du retour à la normale en Côte d'Ivoire après la crise observée dans ce pays en 2011. Par ailleurs, les mesures prises par les Etats et l'évolution de la liquidité ont eu des impacts sur le profil des prix.

➤ **Insuffisance de l'offre de céréales dans l'Union**

La diminution de l'offre de céréales locales dans l'UEMOA en 2012 a induit une forte augmentation des prix des céréales locales dans la Zone. En effet, la production céréalière dans les pays de l'UEMOA s'est contractée de 17,5% au cours de la campagne agricole 2011/2012, par rapport à celle de 2010/2011. Il s'agit ainsi de la plus importante baisse de la production des dix dernières années. Le repli de la production de céréales a été enregistré dans tous les pays, à l'exception du Bénin, de la Guinée-Bissau et du Togo.

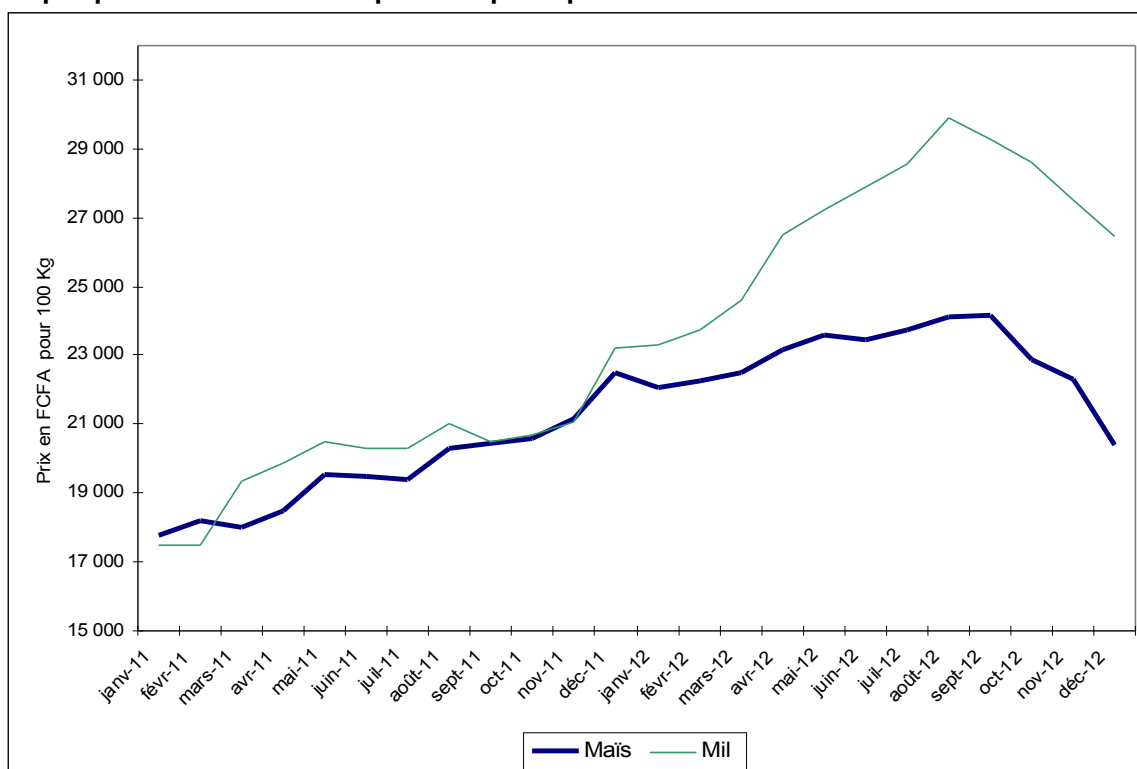
La baisse de la production est liée essentiellement à un déficit pluviométrique dans la plupart des Etats. En outre, les récoltes de la campagne agricole 2011/2012 n'ont pas été bonnes dans les pays limitrophes de l'Union, notamment au Nigeria et au Ghana. En effet, la production céréalière au Nigeria et au Ghana a enregistré en 2011/2012 des baisses respectives de 8,2% et 0,4%, par rapport à la campagne 2010/2011. Cette situation a limité le volume des échanges intra-régionaux servant habituellement à atténuer l'impact des déficits dans l'Union.

Tableau 2 : Evolution de la production céréalière dans les pays de l'UEMOA (en milliers de tonnes)

	Production 2010/2011	Production 2011/2012	Variation de la production (en %)
Bénin	1527	1543	1,1
Burkina	4561	3667	-19,6
Côte d'Ivoire	1553	1437	-7,4
Guinée-Bissau	237	281	18,6
Mali	6418	5139	-19,9
Niger	5264	3832	-27,2
Sénégal	1768	1501	-15,1
Togo	1046	1058	1,2
UEMOA	22374	18459	-17,5

Sources : Services officiels.

La diminution de l'offre s'est traduite par une hausse sensible des prix des céréales locales dans tous les pays. En moyenne, les prix du maïs et du petit mil ont augmenté respectivement 16,5% et 33,8% en 2012. En particulier, la hausse des prix du petit mil a atteint 34,2% au Niger, 43,3% au Burkina et 64,2% au Mali.

Graphique 2 : Evolution des prix des principales céréales locales dans l'UEMOA

Source : BCEAO.

Les tensions sur les prix des produits céréaliers s'expliquent également par les mouvements spéculatifs et le niveau de marges des commerçants qui augmente au cours des périodes de déficits céréaliers. A titre d'exemple, les marges des intermédiaires au Niger ont atteint 13% en 2012 contre une moyenne d'environ 7% au cours des dernières années (cf. encadré 1).

Toutefois, il convient de souligner le repli des prix des céréales observé au quatrième trimestre 2012, en rapport avec l'amélioration de l'offre. En effet, la production céréalière de la campagne 2012/2013 des pays de l'UEMOA est ressortie en hausse en rythme annuel de 21,8%. La campagne agricole 2012/2013 a été marquée par un démarrage normal des pluies, ainsi que leur régularité et leur bonne répartition spatio-temporelle dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, en particulier dans les Etats sahéliers.

Encadré 1 : Structure du prix du maïs au Niger

L'analyse de la structure des prix des céréales montre que le circuit de commercialisation induit une hausse importante des prix au consommateur. Ainsi, pour le Niger, la tonne de maïs importée à 130.000 FCFA est vendue au détail à 223.000 FCFA, soit une différence de plus de 70%.

Il ressort également de l'analyse des taux de marge relativement importants des grossistes et des détaillants. Ces taux mettent en exergue les mouvements spéculatifs sur les marchés céréaliers. En effet, les taux de marge des grossistes et des détaillants généralement situés respectivement à 7% et 6% au Niger dépassaient 13% en février 2012 (13,7% pour les grossistes et 13,2% pour les détaillants).

Tableau : Structure du prix du maïs importé du Bénin à Niamey en février 2012

	Prix	Poids (en %)
Prix du maïs importé (FCFA/tonne)	130000	58,3
<i>Frais de transport</i>	<i>27500</i>	<i>12,3</i>
<i>Chargement</i>	<i>1500</i>	<i>0,7</i>
<i>Déchargement</i>	<i>1500</i>	<i>0,7</i>
<i>Taxes</i>	<i>1000</i>	<i>0,4</i>
<i>Frais de route (Autres charges informelles et imprévues)</i>	<i>1500</i>	<i>0,7</i>
Total frais de transport	33000	14,8
Prix de revient de la tonne	163000	73,1
Marge bénéficiaire des grossistes	30472,5	13,7
Prix de vente en gros à Niamey	193472,5	86,8
Marge bénéficiaire des détaillants	29527,5	13,2
Prix de vente au détail	223000	100

Sources : PAM, BCEAO.

➤ **Impact du contexte socio-économique dans l'Union**

Le taux d'inflation dans l'Union est resté tributaire de la situation socio-politique dans les pays de l'Union, notamment au Mali et en Côte d'Ivoire. Au Mali, les tensions sur les prix des produits alimentaires ont été amplifiées par la crise observée à partir de février 2012. Le taux d'inflation en glissement annuel est ainsi passé de 3,8% en janvier 2012, à 6,1% en février 2012 pour atteindre 8,2% en mai 2012, niveau le plus élevé observé depuis la crise alimentaire et pétrolière de 2008. Cette situation a également eu des impacts sur les prix dans les pays limitrophes de l'Union, en rapport avec la diminution du flux des échanges, notamment de bétail vers le Sénégal et la Côte d'Ivoire et de produits de la pêche vers le Burkina.

En revanche, le dénouement de la crise induite par le processus électoral en Côte d'Ivoire s'est traduit par un repli en 2012 des prix des produits de première nécessité (riz, viande, huile, gaz, charbon de bois, etc.) qui avaient flambé au cours de l'année 2011. Ainsi, par un effet de base, le taux d'inflation en glissement annuel en Côte d'Ivoire est ressorti négatif en avril 2012 (-3,9%) et en mai 2012 (-1,2%).

➤ ***Impact des mesures prises dans les Etats et au niveau communautaire***

Face à l'accélération de l'inflation perceptible dès la fin de l'année 2011, des mesures ont été prises aussi bien par les Gouvernements que les Institutions communautaires. Elles portent essentiellement sur les contraintes liées à la disponibilité et à l'accessibilité des produits alimentaires.

Pour accroître l'offre alimentaire, certains pays, notamment le Burkina, le Mali et le Niger ont lancé des opérations de subventions des intrants vendus aux producteurs, destinées à accroître la production de contre-saison à partir des périmètres irrigués. A titre d'exemple, le Gouvernement Nigérien a adopté un Programme d'Urgence de Cultures Irriguées (PUCI).

En outre, les Etats ont poursuivi les actions de reconstitution des stocks institutionnels de sécurité alimentaire (achats de produits locaux dans les zones excédentaires et importations). Ces stocks ont été progressivement mis sur le marché pour augmenter l'offre globale.

Pour améliorer l'accessibilité aux aliments, des opérations de vente de céréales locales à prix social et des distributions gratuites de vivres ont été entreprises, notamment dans les pays sahéliens enclavés. Elles se sont poursuivies dans les zones déficitaires des Etats jusqu'aux récoltes de la campagne agricole 2012/2013.

En outre, des magasins témoins ou de référence ont été mis en place, notamment au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, dans le cadre plus global de la maîtrise des prix des produits de grande consommation, notamment du riz importé. En particulier, après des concertations avec les acteurs des différentes filières, des baisses de prix de certains produits de première nécessité ont été observées en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Au titre des mesures fiscales, le Gouvernement ivoirien a décidé de suspendre, pour trois mois (août, septembre et octobre 2012), les droits et taxes sur l'importation du riz en Côte d'Ivoire, afin de "bloquer temporairement" les prix pratiqués sur les marchés. Il convient de souligner que les Gouvernements ont évité de privilégier en 2012 des mesures d'ordre

fiscal, en raison de l'expérience non concluante de 2008. Ces mesures étaient ressorties globalement inefficaces pour lutter contre l'inflation et avaient pesé sur les finances publiques.

Au niveau communautaire, les plus Hautes Autorités de l'UEMOA ont décidé de la mise en place d'un Comité de Haut Niveau chargé de réfléchir et d'identifier les solutions pour lutter contre la crise alimentaire au sein de l'UEMOA. Ce comité a retenu des actions d'urgence et des actions structurelles pour accroître l'offre alimentaires dans l'Union (voir encadré 2).

Encadré 2 : Mesures prises par le Haut Comité sur la sécurité alimentaire dans l'UEMOA

La réunion extraordinaire du Conseil des Ministres statutaire de l'Union, tenue à Ouagadougou, le 20 février 2012 a adopté les recommandations suivantes proposées par le Comité de Haut Niveau au cours de sa réunion du 14 février 2012. Elles portent sur la mise en œuvre d'actions d'urgence et d'actions structurelles de moyen et long terme.

Les actions d'urgence sont relatives aux mesures d'assistance des Organes et Institutions de l'Union aux Etats membres d'un montant de quarante (40) milliards FCFA (10 milliards par la Commission de l'UEMOA sous forme d'aide directe aux Etats membres, 12 milliards par la BOAD sous forme de prêts aux Etats membres aux conditions concessionnelles et 18 milliards à rechercher par la BOAD sur le marché pour des prêts additionnels, avec l'assistance de la BCEAO). Ce montant a été mobilisé et a servi à l'achat de vivres ainsi qu'à l'appui pour la mise à la disposition des éleveurs d'aliments du bétail.

Ces actions ont trait également à la mise en place, d'une part, d'un dispositif de veille sur l'application effective de la réglementation relative à la libre circulation des produits alimentaires et, d'autre part, de programmes de filets sociaux.

Les actions structurelles de moyen et long terme sont relatives à :

- l'appui financier des Organes et Institutions de l'Union aux Etats membres pour la mise en œuvre des programmes nationaux d'investissement agricole (PNIA) ;*
- l'accroissement de la dotation du Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) ;*
- la mise en œuvre de programmes d'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs de l'Eau, de la conservation des sols et de l'Agriculture ;*
- l'accélération de la mise en œuvre de la Politique Agricole de l'Union ;*
- l'accroissement du financement du secteur de l'Agriculture et sa prise en compte dans toutes ses composantes « développement, production et commercialisation » ;*
- la promotion du financement privé dans le secteur de l'Agriculture ;*
- la réalisation d'infrastructures de stockage appropriées et leur mutualisation au niveau régional en vue de la constitution d'une réserve alimentaire régionale ;*
- la mise en place d'un mécanisme de veille, de suivi et de coordination des actions ;*
- l'appui aux dispositifs nationaux et régionaux de collecte des données et de diffusion de l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;*
- la prise en compte des racines, des tubercules, des légumineuses et des produits d'élevage et pêche dans l'évaluation de la sécurité alimentaire.*

➤ **Evolution de la liquidité globale**

Dans le prolongement de la tendance observée en 2011, un ralentissement de la progression de la liquidité globale a été enregistrée en 2012. La masse monétaire s'est accrue de 9,7% en rythme annuel à fin décembre 2012 contre 11,0% à fin décembre 2011 et 15,6% à fin décembre 2010. L'analyse des contreparties de la masse monétaire indique que la hausse est impulsée par le crédit intérieur (+15,1%). En revanche, les avoirs extérieurs nets ont baissé de 4,5%. Ce ralentissement du rythme d'augmentation de la masse monétaire, dans un contexte de reprise la croissance économique, traduit une orientation globalement prudente de la politique monétaire.

Tableau 3 : Evolution des différentes contreparties de la masse monétaire dans l'UEMOA

	2010	2011	2012
variation en %			
Avoirs extérieurs nets	6,4	3,6	-4,5
Crédit intérieur dont	20,2	16,4	15,1
<i>Crédits à l'économie</i>	11,3	14,8	12,9
<i>Position Nette des Gouvernements</i>	67,8	22,2	22,5
Autres postes nets	7,5	13,5	-2,4
Masse monétaire	15,6	11,0	9,7
contribution à la hausse en point de %			
Avoirs extérieurs nets (1)	3,2	1,65	-1,9
Crédit intérieur dont (2)	13,7	11,6	11,2
<i>Crédits à l'économie</i>	6,5	8,2	7,4
<i>Position Nette des Gouvernements</i>	7,2	3,4	3,8
Autres postes nets (3)	1,3	2,23	-0,4
Masse monétaire (1+2-3)	15,6	11,0	9,7

Source : BCEAO.

1.2.1 – Les chocs d'origine externe

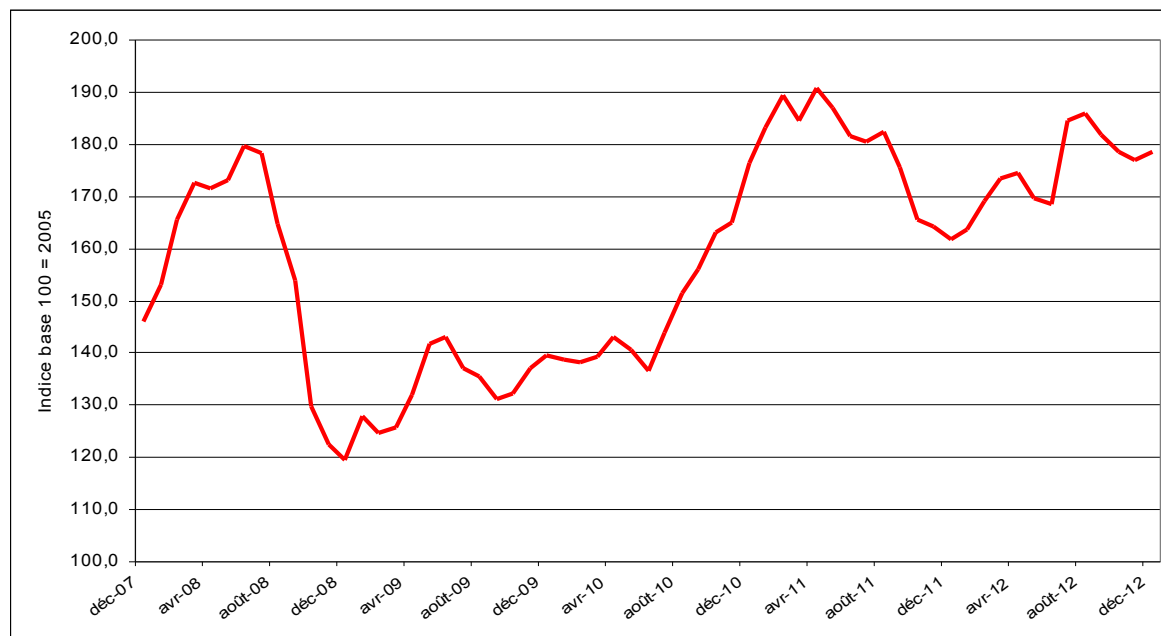
L'évolution des prix sur les marchés internationaux en 2012 a été marquée par les tensions sur les cours du pétrole brut, notamment au premier semestre et par la hausse des cours de certains produits alimentaires importés, avec des répercussions sur les prix domestiques dans les pays de l'UEMOA.

➤ **Maintien à des prix des produits alimentaires importés à des niveaux élevés**

Les cours internationaux des produits alimentaires en 2012 sont restés autour des niveaux élevés atteints en 2011. L'indice des prix des denrées alimentaires du FMI a enregistré un

léger repli en moyenne de 1,9% en 2012 après les hausses de 19,8% en 2011 et de 11,5% en 2010.

Graphique 3 : Evolution des cours mondiaux des produits alimentaires



Source : FMI

En particulier, les cours du riz et du lait ont crû en moyenne de 5,2% et 24,9% en 2012. En revanche, les cours mondiaux du blé ont baissé de 1,2% en 2012, après la hausse de 41,8% en 2011 et ceux du sucre se sont repliés de 15,3% en 2012.

Tableau 4 : Variations annuelles des cours mondiaux des principaux produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA (en %)

	2008	2009	2010	2011	2012
Indice des cours mondiaux des produits alimentaires	23,4	-14,7	11,5	19,8	-1,9
Blé	20,9	-31,5	0,1	41,8	-1,2
Riz	110,7	-15,8	-11,7	6,0	5,2
Lait	39,5	-2,4	-7,8	14,4	24,9
Sucre	0,9	6,0	13,6	16,5	-15,3

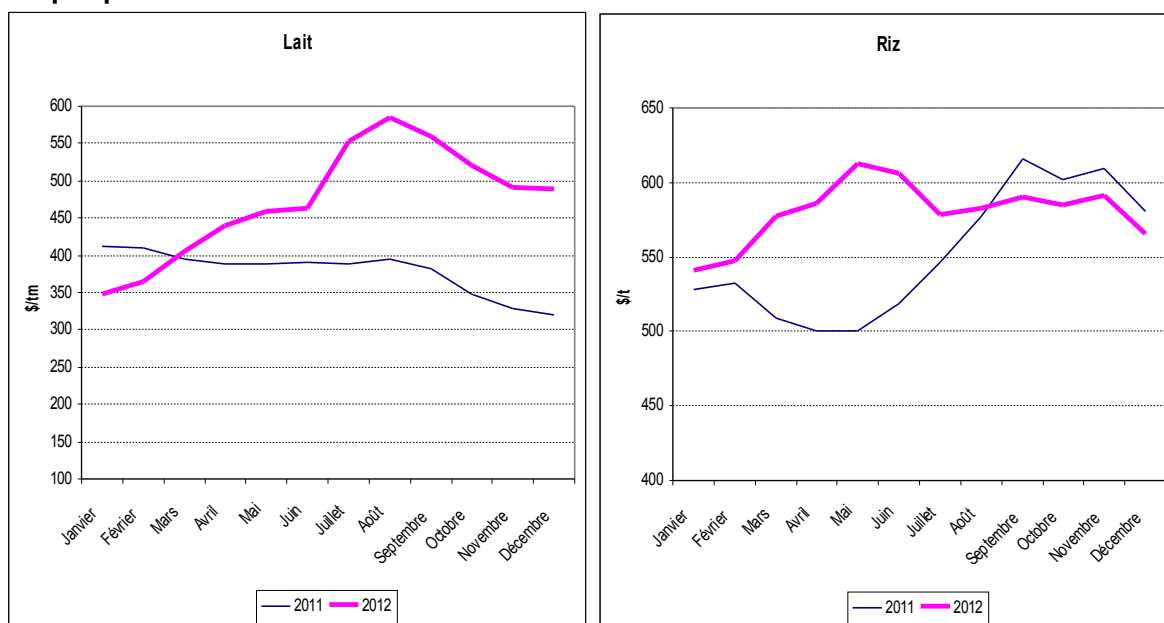
Source : FMI.

La tendance haussière des prix internationaux du riz perceptible depuis 2011 s'est poursuivie en 2012, avec un pic de 612 dollars la tonne en mai 2012. A fin décembre 2012, les cours sont redescendus à 566 dollars la tonne. L'amorce de l'augmentation des cours était liée aux inquiétudes de baisse de la production de riz à la suite des inondations enregistrées en 2011

dans les pays d'Asie, notamment en Thaïlande et au Cambodge. La hausse des cours a été par la suite accentuée par la politique du Gouvernement thaïlandais de valorisation des prix aux producteurs, de renforcement des stocks publics et de baisse des exportations de riz.

Les cours des produits laitiers se sont inscrits en hausse en 2012, en rapport avec la sécheresse historique observée pendant l'été aux Etats-Unis et qui s'est traduite par une flambée des cours mondiaux du maïs et du soja. Ainsi, les produits laitiers ont subi la hausse des prix des aliments pour le bétail dans la composition desquels entrent pour une large part le soja ou le maïs.

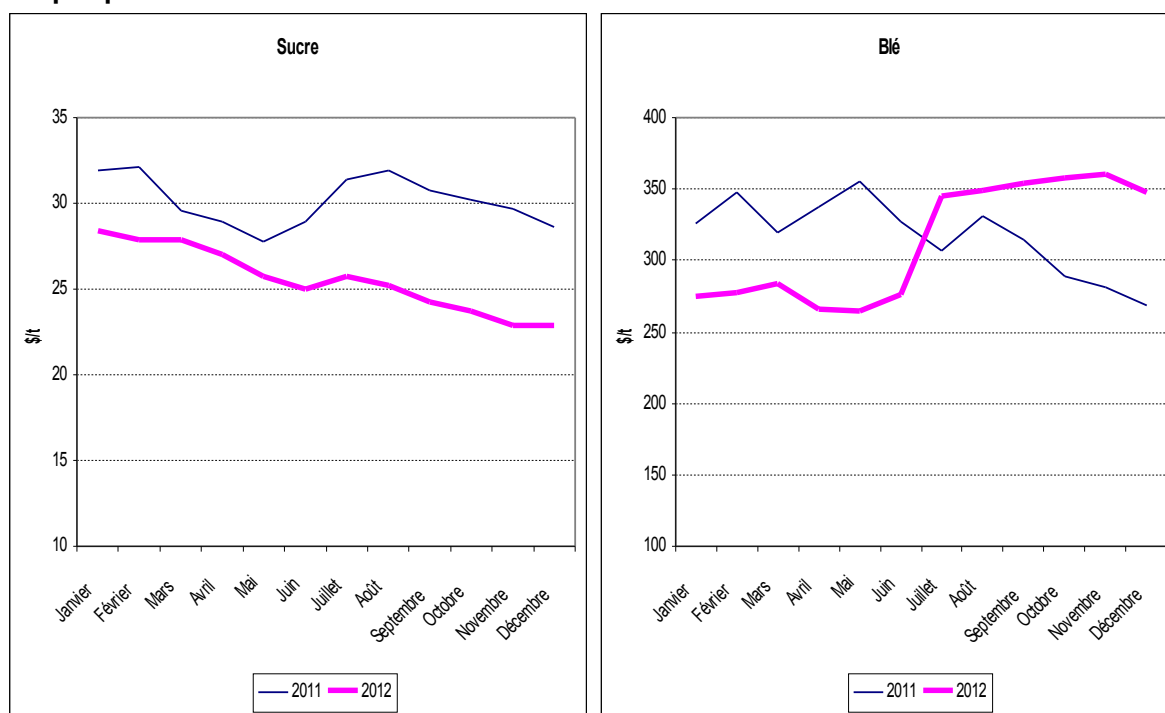
Graphique 4 : Evolution des cours mondiaux du lait et du riz



Source : FMI.

La baisse des cours du blé amorcée en juin 2011, est liée aux bonnes récoltes réalisées à la faveur de meilleures conditions météorologiques en Europe et à la levée de l'interdiction des exportations russes. Selon la FAO, la production mondiale de blé a atteint 694,8 millions de tonnes pour la campagne 2011/2012 contre une production de 652,3 millions de tonnes au cours de la campagne précédente, soit une hausse de 6,5%.

La baisse des cours du sucre en 2012 est le reflet d'une offre abondante. En effet, la hausse des prix internationaux du sucre au cours des dernières années, notamment en 2010 et en 2011, a incité les producteurs à augmenter les surfaces cultivées. L'Organisation Internationale du Sucre (OIS) estime le surplus de sucre à environ 5 millions de tonnes en 2011/2012 et 3 millions de tonnes en 2012/2013, en rapport avec une hausse importante de la production en Chine et en Thaïlande.

Graphique 5 : Evolution des cours mondiaux du sucre et du blé

Source : FMI.

Ces évolutions sur le marché mondial ont eu des impacts sur certains prix dans l'Union¹. Ainsi, le prix du lait a progressé de 4,3% en 2012. Cette hausse, observée dans tous les pays a atteint 6,5% au Niger, 8,6% au Mali et 13,3% au Bénin. Des tensions sur les prix domestiques du riz ont également été observées dans plusieurs pays de l'Union, notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Le prix du sucre dans l'Union a baissé de 4,2% en 2012, après des hausses de 16,0% en 2011 et de 14,9% en 2010.

➤ **Cours du pétrole brut quasi stable et hausse du dollar**

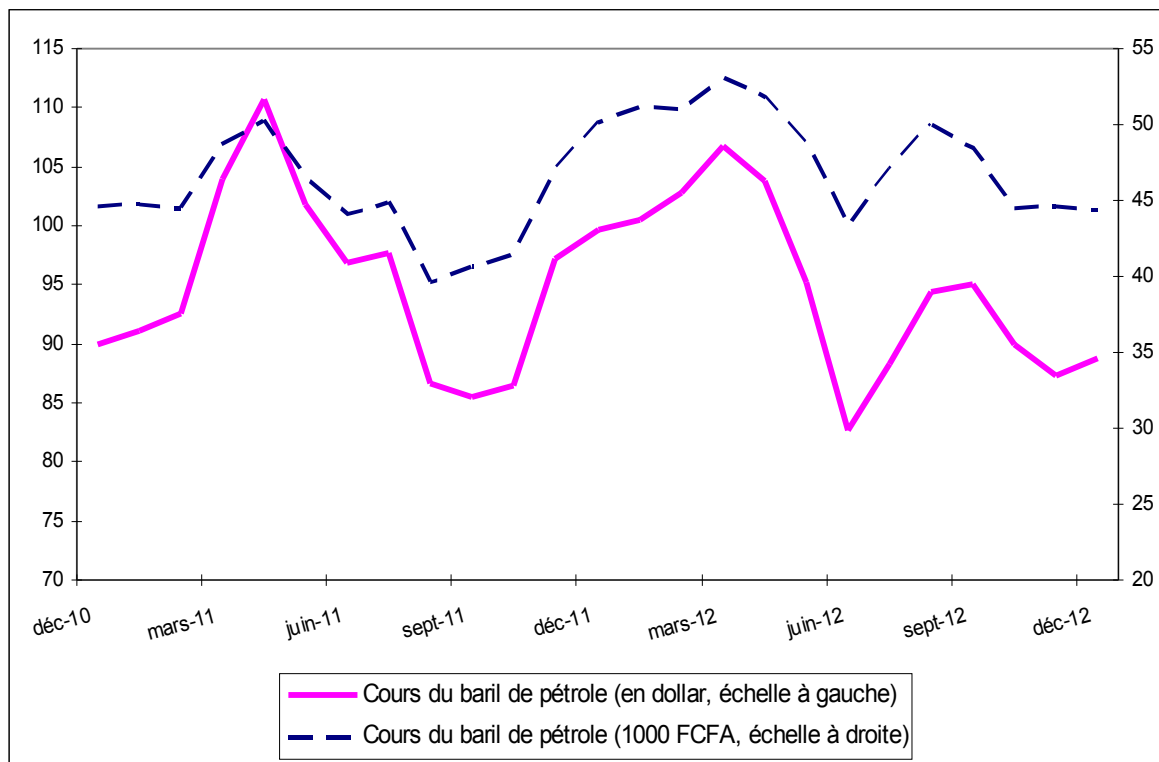
Le cours moyen du pétrole brut exprimé en dollars US a enregistré une légère baisse en 2012 par rapport à son niveau de 2011. Cette évolution est liée essentiellement au ralentissement de l'activité économique mondiale, notamment dans la Zone euro et aux Etats-Unis. L'impact de la morosité de l'activité économique a toutefois été limité par les inquiétudes suscitées par l'amplification des tensions au Moyen-Orient (crise en Syrie et sanctions contre l'Iran, etc.).

Le cours du baril de pétrole brut (WTI) est ressorti à 94,63 dollars en moyenne en 2012 contre 95,79 dollars en 2011, soit un repli de 1,2%. L'incidence de la détente des prix internationaux du pétrole brut a été contrebalancée par la dépréciation de 8,1% de l'euro par rapport au dollar

¹ Les évolutions au cours des années antérieures, impactent également les prix en 2012 compte tenu des ajustements décalés des prix domestiques en fonction des cours mondiaux.

en 2012. En effet, l'euro est passé de 1,3917 dollars en 2011 à 1,2857 dollars en 2012. Sur cette base, le cours du pétrole brut exprimé en francs CFA a progressé de 6,8% en 2012.

Graphique 6 : Evolution des cours du baril de pétrole (WTI)



Sources : BCEAO, Reuters.

L'évolution des cours mondiaux du pétrole brut a eu des incidences sur les prix dans l'Union. Ainsi, une progression de 3,0% des prix à la pompe des produits pétroliers a été observée dans la Zone. L'augmentation des prix est observée dans tous les pays, à l'exception du Niger² où les prix ont baissé et de la Côte d'Ivoire où ils sont restés stables. La progression des prix varie entre 2,7% au Sénégal et 7,6% au Bénin.

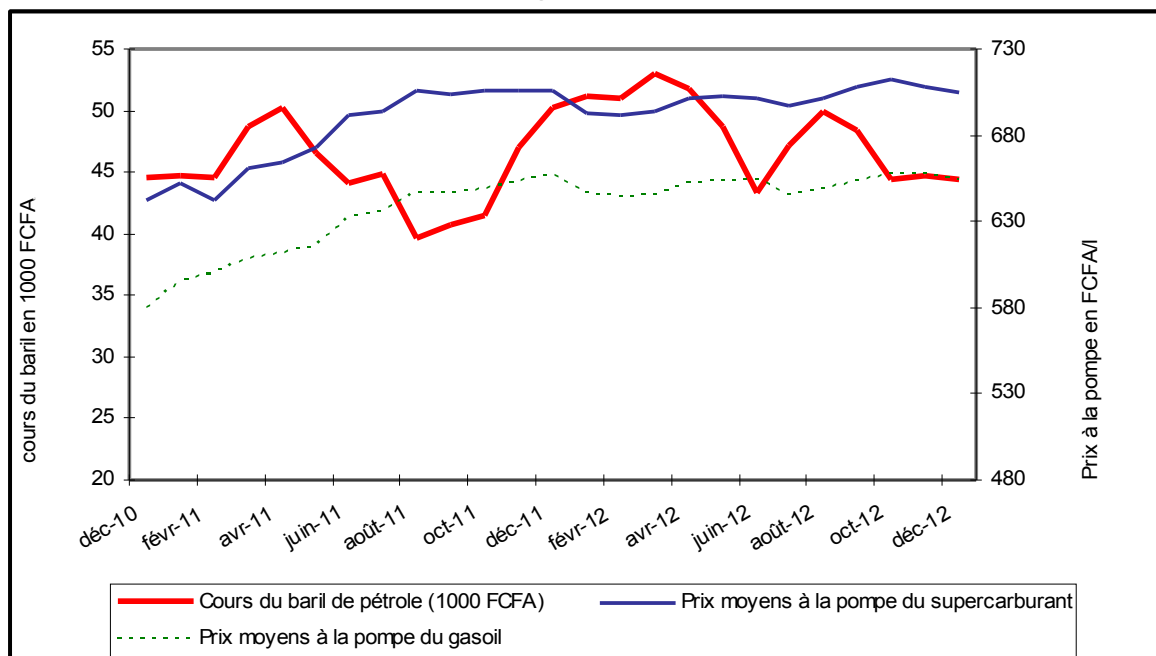
Le mécanisme d'ajustement périodique des prix à la pompe en fonction de l'évolution des cours du pétrole brut n'a pas été mis en œuvre dans la plupart des pays en 2012. En effet, seuls le Bénin et le Sénégal ont ajusté régulièrement les prix à la pompe des carburants en 2012. Cette situation induit un déphasage entre les l'évolution des cours et les prix à la pompe et une rigidité à la baisse des prix à la pompe. En particulier, l'orientation à la baisse des cours au second semestre 2012 n'a pas induit un repli des prix à la pompe (voir graphique 7).

La progression des prix à la pompe des carburants a eu des effets induits sur les prix des autres biens et services, notamment ceux des services de transport, qui ont augmenté en moyenne de 4,5% en 2012. En particulier, la hausse des prix des services de transport a

² En rapport avec le démarrage de la production nationale de produits pétroliers, les prix ont baissé de 7,6%.

atteint 55,1% au Bénin, en rapport avec les tensions sur les prix des carburants vendus en vrac.

Graphique 7 : Evolution des cours du baril de pétrole brut et des prix moyen à la pompe de l'essence super et du gasoil dans l'UEMOA



Sources : Reuters et BCEAO.

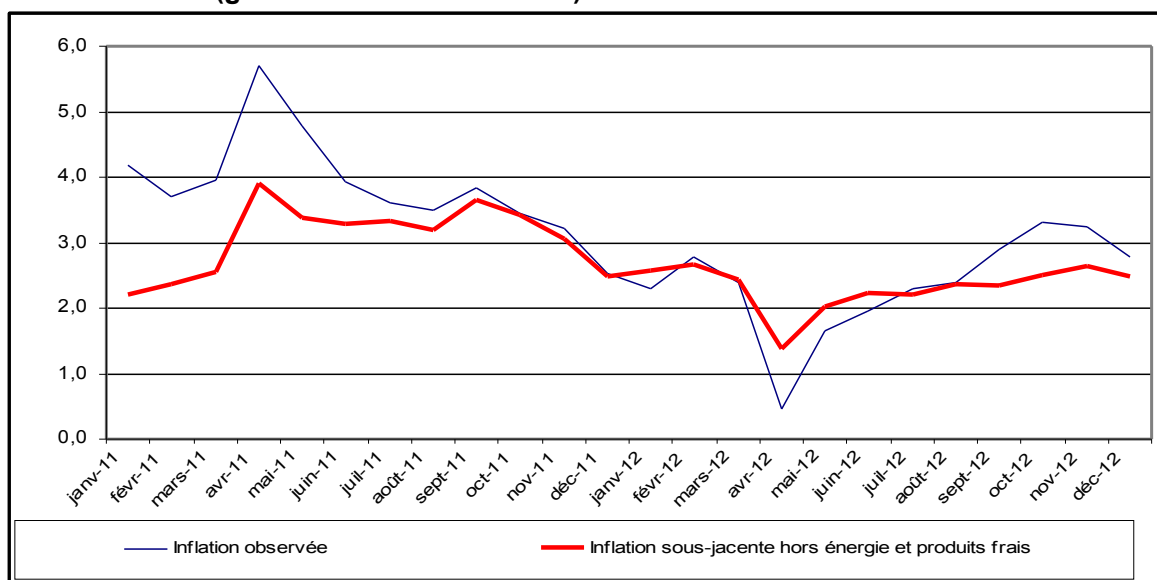
II. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'INFLATION DANS L'UEMOA EN 2012

Cette section examine la tendance de moyen terme de l'inflation excluant les chocs transitoires (inflation sous-jacente), l'évolution des prix selon l'origine des produits (produits locaux et produits importés) et la nature des produits (biens ou services). Par ailleurs, les divergences d'évolution des prix dans les Etats membres de l'Union et le différentiel d'inflation entre la Zone UEMOA et ses principaux partenaires sont analysés.

2.1 – Evolution de l'inflation sous-jacente

L'inflation sous-jacente est mesurée, au niveau communautaire dans la Zone, par les évolutions de l'indice hors produits frais et énergie³. Elle est ressortie à 2,3% en 2012 dans l'Union contre 3,1% en 2011 (cf. tableau 7 en annexe). Excepté le mois d'avril 2012, le taux d'inflation sous-jacente est resté relativement stable tout au long de l'année autour de la moyenne (2,3%). Le taux d'inflation sous-jacente est ressorti inférieur à l'inflation observée, reflétant les chocs transitoires d'offre qui ont affecté les prix des produits les plus volatils, exclus du champs de calcul de cet indicateur. Ainsi, les prix des produits frais ont progressé de 2,8%, en rapport essentiellement avec le renchérissement des céréales, des légumes, des produits de la pêche et des tubercules. La hausse s'est établie à 2,1% pour l'énergie, en liaison avec la progression des prix des carburants.

Graphique 8 : Evolution de l'inflation observée et de l'inflation sous-jacente (glissements annuels en %)



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

³ L'indice d'inflation sous-jacente adopté par l'UEMOA est obtenu par l'élimination, du panier suivi dans le cadre de l'IHPC, des postes les plus volatils suivants : céréales non transformées, poissons et autres produits frais de la pêche, poissons et autres produits de la pêche séchés et fumés, conserves de poissons, fruits, légumes frais, pommes de terre, manioc, autres tubercules, bananes plantain, sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs, électricité, gaz, combustibles liquides (pétrole lampant), autres combustibles (bois de chauffe), carburants et lubrifiants.

Les produits frais ont contribué à hauteur de 0,5 point de pourcentage à l'inflation en moyenne de 2,4% en 2012. La contribution est de 0,2 point de pourcentage pour l'énergie et 1,7 point de pourcentage pour la composante "hors énergie et produits frais".

Tableau 5 : Evolution de l'inflation sous-jacente dans les pays de l'UEMOA en 2012

Pays	Pondération (en %)	Evolution (en %)	Contribution (en point de %)
Energie	8,3	2,1	0,2
Produits frais	15,3	2,6	0,5
Hors énergie et produits frais (Inflation sous-jacente)	76,4	2,3	1,7
Total	100	2,4	2,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

2.2 – Evolution de l'inflation selon l'origine géographique des produits

La progression des prix en 2012 a été imprimée essentiellement par les produits locaux (+2,6%) et dans une moindre mesure par les biens importés (2,0%). L'analyse par pays montre une hausse importante des prix des biens et services produits localement au Mali et au Burkina, reflétant les tensions sur les prix des céréales locales. Pour les produits importés, la hausse des prix a atteint 9,1% au Bénin, en liaison avec le renchérissement des produits pétroliers en provenance du Nigeria.

Tableau 6 Evolution de l'inflation dans les pays de l'UEMOA en 2012 selon l'origine géographique des produits (en pourcentage)

Pays	locale	importée	total
Bénin	5,6	9,1	6,7
Burkina	6,1	1,2	3,8
Côte d'Ivoire	1,3	1,1	1,3
Guinée-Bissau	2,1	2,3	2,1
Mali	7,0	2,1	5,3
Niger	1,3	-0,6	0,5
Sénégal	1,7	0,7	1,4
Togo	2,5	2,8	2,6
UEMOA	2,6	2,0	2,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Les produits locaux, avec une pondération de 72,6%, ont contribué à hauteur de 1,9 point de pourcentage à l'inflation globale en 2012. La contribution des produits importés (pondération de 27,4%) à l'inflation totale est de 0,5 point de pourcentage.

2.3 – Evolution des prix des biens et des services

L'inflation en 2012 est due à la fois à l'augmentation des prix des biens et des services. En effet, la progression des prix des biens s'est établie à 2,2%, contribuant à hauteur de 2,1 points de pourcentage à l'inflation totale. En revanche, les prix des services sont ressortis en hausse de 2,4%, avec une contribution de 1,3 point de pourcentage à la hausse en moyenne des prix en 2012.

L'analyse par pays relève une baisse des prix des services au Niger, en rapport avec la baisse des tarifs de l'électricité (-12,8%), des communications téléphoniques (-6,8%) et des frais de restauration (-7,6%).

Tableau 7 : Evolution des prix des biens et des services dans les pays de l'UEMOA en 2012 (en pourcentage)

Pays	biens	services	total
Bénin	5,8	7,6	6,7
Burkina	4,8	2,6	3,8
Côte d'Ivoire	0,4	2,3	1,3
Guinée-Bissau	2,2	2,2	2,1
Mali	6,2	2,6	5,3
Niger	1,9	-2,7	0,5
Sénégal	1,1	1,3	1,4
Togo	2,2	3,4	2,6
UEMOA	2,2	2,5	2,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

2.4 – Analyse des divergences des niveaux de l'inflation dans les Etats en 2012

La divergence des niveaux d'inflation dans les pays de l'UEMOA s'est accrue en 2012. En effet, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation en moyenne est ressorti à 2,2 points de pourcentage en 2012 contre 0,9 point en 2011. Cette détérioration de la convergence est due à des chocs spécifiques ayant affecté certains pays de l'Union et aux mesures prises par certains Gouvernements. A cet égard, trois groupes de pays peuvent être distingués.

Le premier groupe est constitué du Bénin, du Mali et du Burkina où la hausse des prix en moyenne est largement au-dessus du seuil de 3,0%. Le taux d'inflation élevé au Bénin est la

conséquence des mesures de réduction de la subvention des prix des carburants au Nigeria conjuguée à l'impact de la décision, prise en novembre 2012 par les Autorités, d'interdire le commerce informel de carburants. Au Mali et au Burkina, les tensions sont dues à un renchérissement des céréales lié à la mauvaise campagne agricole 2011/2012. La progression des prix a été accentuée au Mali par l'impact de la crise socio-politique.

Le second groupe comprend la Guinée-Bissau et le Togo qui enregistrent des taux d'inflation en moyenne proche du niveau dans l'Union de 2,4%. Dans ces pays, les tensions sur les prix des produits alimentaires ont été de moindre ampleur, en rapport avec la hausse de la production vivrière 2011/2012. Par ailleurs, le poids des céréales locales (mil, maïs) est relativement faible dans la consommation en Guinée-Bissau.

Le troisième groupe est constitué du Niger, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, où la hausse des prix en moyenne est ressortie relativement faible (moins de 1,5%). Dans ces pays, la progression des prix a été contenue essentiellement par les mesures prises par les Autorités. Ces mesures ont trait à un soutien accru aux producteurs agricoles, au gel temporaire de la taxation de certains produits de grande consommation et aux concertations avec les commerçants pour réduire les marges.

Au Niger, les Autorités ont apportés un appui aux cultures de contre-saison qui a permis une baisse sensible des prix des produits maraîchers (pomme de terre, oignon, etc.). Par ailleurs, une diminution des prix des carburants y a été enregistrée à la faveur du démarrage de la production nationale de produits pétroliers. En Côte d'Ivoire, le Gouvernement a suspendu en août 2012, pour une période de trois mois, les droits et les taxes à l'importation de riz. Par ailleurs, une concertation entre les pouvoirs publics et les importateurs a permis de contenir la hausse des prix du riz et du sucre. Le faible niveau d'inflation en Côte d'Ivoire s'explique par ailleurs par l'effet mécanique de base, du fait du niveau exceptionnellement élevé des prix en 2011, en rapport avec la crise post-électorale. Au Sénégal, des concertations ont été organisées entre les pouvoirs publics et les commerçants pour figer ou réduire les prix de certains produits de grande consommation (riz, pain, etc.).

2.5 – Ecart d'inflation par rapport aux principaux partenaires

Une atténuation de la hausse des prix a été observée au niveau mondial en 2012. Selon le FMI⁴, le taux d'inflation dans les pays développés est passé de 2,7% en 2011 à 2,0% en 2012 et celui des pays émergents et en développement est ressorti à 6,1% en 2012 contre 7,2% en 2011. Le taux d'inflation dans l'ensemble des pays partenaires de l'UEMOA est resté stable à 4,4% en 2012, la baisse du rythme d'augmentation des prix chez les partenaires

⁴ Révision des perspectives économiques mondiales (WEO) de janvier 2013.

développés ayant été contrebalancée par l'accélération de l'inflation enregistrée dans les pays partenaires limitrophes, notamment au Ghana et au Nigeria. Les tensions dans ces deux pays sont essentiellement imprimées par la hausse des prix des produits alimentaires induite par une insuffisance de l'offre et par l'augmentation des coûts des produits pétroliers, notamment au Nigeria.

Tableau 8 : Taux d'inflation en moyenne annuelle dans les principaux pays partenaires de l'UEMOA (en pourcentage)

	2010	2011	2012
Zone euro	1,6	2,7	2,5
France	1,7	2,3	2,2
Etats-Unis	3,9	3,2	2,1
Japon	-0,7	0,0	-0,1
Ghana	10,8	8,7	9,1
Nigeria	12,4	10,9	12,2
Ensemble des partenaires	4,0	4,4	4,4
p.m UEMOA	1,4	3,9	2,4

Source : FMI, banques centrales.

L'UEMOA a enregistré en moyenne en 2012 un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel a atteint 2,0 points de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires, en particulier 9,8 points, 6,7 points et 0,1 point respectivement à l'égard du Nigeria, du Ghana et de la Zone euro.

Au total, le taux d'inflation en moyenne dans l'Union est ressorti à 2,4% en 2012 contre 3,9% en 2011. Cette décélération est induite par la dissipation de l'impact de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire qui avait entraîné une flambée des prix dans ce pays en 2011. Elle est liée également à la baisse des prix des produits pétroliers au Niger à la faveur du démarrage de la production domestique de produits pétroliers et à l'incidence des mesures prises par certains pays pour augmenter la production vivrière de contre-saison et limiter la hausse des prix des céréales. Toutefois, l'évolution des prix s'est ressentie du renchérissement des céréales locales lié à la baisse de la production céréalière de la campagne agricole 2011/2012 et à la hausse des prix des carburants dans la plupart des pays, imputable à la baisse du cours du franc CFA par rapport au dollar. Par ailleurs, les prix à la pompe des produits pétroliers ont augmenté au Bénin, à la suite de la diminution des subventions sur les prix des carburants au Nigeria en janvier 2012. La hausse des prix a concerné aussi bien les produits locaux que ceux importés. La disparité des taux d'inflation entre les pays de l'Union s'est accrue, reflétant la persistance des chocs asymétriques qui affectent l'évolution des prix dans la Zone.

III. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'INFLATION

3.1 - Hypothèses

Les projections de l'inflation en 2013 et 2014 sont basées sur des hypothèses relatives à l'environnement international et national. Elles ont trait aux principaux déterminants de l'inflation dans la Zone UEMOA, notamment l'évolution de la production céréalière, ainsi que l'évolution des cours internationaux des produits alimentaires importés, du baril de pétrole brut et du dollar (cf. encadré 3).

Encadré 3 : Modèle de prévision de l'inflation par composantes dans l'UEMOA

Pour les prévisions d'inflation, la BCEAO utilise depuis plusieurs années des modèles économétriques. Les variables prises en compte dans ce modèle de prévision d'inflation portent sur l'environnement international (cours du baril de pétrole, taux de change euro/dollar, inflation importée) et sur l'environnement interne (niveau de la production). La prévision est faite à partir de l'indice global.

Pour tenir compte de la dynamique propre à certaines rubriques de l'indice des prix, un modèle de prévision de l'inflation par composantes sur la base d'indicateurs à fréquence trimestrielle a été mis en place en 2012. Ce modèle retient six composantes de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (produits pétroliers, combustibles solides, électricité, produits frais, céréales, indice d'inflation sous-jacente), qui sont modélisées et projetées séparément.

Les outils utilisés sont adaptés à la spécificité de chaque composante. Ainsi, des modèles reproduisant les tendances passées et prenant en compte les effets saisonniers (SARIMA) ont été retenus pour la prévision de l'indice des prix des combustibles solides et de celui des produits frais. Par contre, des modèles économétriques explicatifs ont été construits pour la prévision des prix des produits pétroliers, des céréales et de l'inflation sous-jacente.

La modélisation utilisée pour les produits pétroliers est un modèle à correction d'erreurs qui explique les évolutions de l'indice des prix des produits pétroliers par l'évolution des cours du pétrole. Pour tenir compte de l'effet du taux de change, les cours du pétrole brut sont convertis en francs CFA. Les équations obtenues indiquent que les prix des produits pétroliers dans l'Union sont sensibles à l'évolution des cours du pétrole brut. Une hausse de 10% des cours du pétrole brut induit à court terme une augmentation des prix des produits pétroliers de 2,2 points de pourcentage dans l'UEMOA prise dans son ensemble.

La sous-composante « céréales non transformées » regroupe le riz, le maïs, le mil et le sorgho. Le riz est essentiellement importé dans tous les pays de l'Union. Ainsi, son prix est lié à l'évolution des cours mondiaux. En revanche, les autres céréales sèches (maïs, mil et sorgho) sont en grande partie produites localement. Leurs prix varient en fonction de l'offre qui est liée essentiellement au niveau de la production et à la saison (offre élevée et prix bas pendant la période de production, offre faible et prix élevés au cours de la période de soudure). Pour la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Sénégal, le riz représente la quasi-totalité de la pondération des céréales. Pour ces pays, il est retenu un modèle liant l'évolution trimestrielle des prix des céréales à celle des cours mondiaux du riz exprimés en francs CFA et à ses propres valeurs retardées. En revanche, pour les autres pays (Burkina, Mali, Niger, Bénin et

Togo), le modèle lie les variations trimestrielles de l'indice des prix des céréales d'une part, aux évolutions des cours du riz exprimés en francs CFA et, d'autre part, aux évolutions de la production céréalière locale.

Pour l'indice d'inflation sous-jacente, la relation retenue prend la forme d'un modèle à correction d'erreurs liant l'évolution de l'inflation sous-jacente d'une part, à ses propres valeurs retardées et, d'autre part, aux évolutions de l'inflation dans la Zone euro, des cours mondiaux du pétrole brut et des produits alimentaires.

Le prix de l'électricité est administré dans les pays de l'Union et évolue par palier. Par conséquent, cet indice n'est pas modélisé et les prévisions seront basées sur les annonces de mesures officielles et les dires d'experts.

Cette modélisation par composantes de l'IHPC présente l'avantage de tenir compte de façon plus fine, dans l'exercice de prévision, des principaux chocs (choc pétrolier, choc d'offre alimentaire) qui affectent généralement l'inflation dans la Zone UEMOA. Ce modèle complète les autres outils déjà disponibles à la BCEAO, notamment le modèle explicatif basé sur l'indice des prix à la consommation global et les méthodes purement statistique de type ARIMA.

3.1.1 – Environnement international

L'environnement économique en 2012 a été marqué par les difficultés de la Zone euro et de la plupart des pays avancés. Selon les estimations du FMI, réalisées en janvier 2013, le taux de croissance de l'activité économique mondiale se situerait à 3,2% en 2012 contre 3,9% en 2011. Dans la Zone euro, le produit intérieur brut réel se replierait de 0,4% en 2012 contre une hausse de 1,4% en 2011. Le FMI table sur une reprise progressive de l'activité économique mondiale en 2013 et en 2014. Le PIB devrait croître de 3,5% en 2013 et de 4,1% en 2014. Dans la Zone euro, l'activité se contracterait de 0,2% en 2013 avant de progresser de 1,0% en 2014.

Les cours moyens du pétrole brut (WTI) se sont établis à 94,6 dollars en 2012 contre 95,8 dollars en 2011, soit une baisse de 1,2%. Les prévisions d'inflation reposent sur un cours du pétrole brut (WTI)⁵ de 98 dollars en 2013 et de 95 dollars en 2014.

Compte tenu des facteurs de risques (incertitudes liées à l'évolution de l'activité économique mondiale, persistance des risques géopolitiques, phénomènes climatiques, etc.), un scénario pessimiste correspondant à un cours moyen du baril de pétrole (WTI) de 105 dollars en 2013 et 2014 et un scénario optimiste tablant sur un cours moyen du baril de pétrole de 90 dollars en 2013 et 2014, ont été retenus.

Les cours mondiaux des produits alimentaires sont ressortis en baisse de 1,9% en 2012. Selon la FAO, la production mondiale de céréales de la campagne 2012/2013 a baissé de 2,8%. En particulier, la production de blé a diminué de 5,7% et celle du riz n'a augmenté que de 0,9%. Les prévisions tablent sur une hausse des cours de 5,0% en 2013 et en 2014 dans le

⁵ Sur la base des informations issues des marchés à terme à la date du 4 février 2013.

scénario central. Le scénario pessimiste prévoit en revanche une progression des cours mondiaux des produits alimentaires de 10% en 2013 et 2014, tandis que le scénario optimiste suppose une baisse de 5,0% des cours en 2013 et 2014.

L'euro s'est échangé contre 1,29 dollar en 2012. Les prévisions⁶ retiennent un taux de change euro/dollar de 1,30 dollar en 2013 et de 1,28 dollar en 2014.

L'inflation au niveau mondial devrait s'atténuer au cours des prochaines années. Dans les pays avancés, le taux d'inflation passerait de 2,0% en 2012 à 1,6% en 2013 et 1,8% en 2014. Pour les pays émergents et en développement, la hausse des prix à la consommation passerait de 6,1% en 2012 et 2013 à 5,5% en 2014. Les prévisions tablent sur une hausse du niveau général des prix en moyenne dans la Zone euro de 1,9% en 2013 et 1,8% en 2014 contre 2,5% en 2012.

Tableau 9 : Principales hypothèses de projection de l'inflation dans l'UEMOA

	2012	2013			2014		
		Optimiste	Central	Pessimiste	Optimiste	Centra l	Pessimist e
Baril du pétrole (WTI, en dollar)	95	90	98	105	90	95	105
Taux de change euro/dollar	1,29		1,30			1,28	
Inflation Zone euro (%)	2,5		1,9			1,8	
Cours mondiaux des produits alimentaires	-1,9	-5,0	5,0	10,0	-5,0	5,0	10,0
Evolution de la production céréalière (%)	21,8	10,0	5,0	-5,0	10,0	5,0	-5,0

3.1.2 – Environnement interne

Au niveau interne, la campagne agricole 2012/2013 a été caractérisée par une bonne répartition spatio-temporelle des pluies, permettant d'enregistrer des cumuls pluviométriques supérieurs à la moyenne observée au cours des trente dernières années (1971-2000) et proches de ceux de l'année 2010, considérée comme l'une des plus pluvieuses de la dernière décennie. La situation phytosanitaire a été relativement calme, malgré quelques attaques de ravageurs signalés dans certaines localités. Selon les estimations du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), la production céréalière 2012/2013 est évaluée en hausse de 21,8% par rapport à la production de la campagne précédente. La production ressortirait supérieure à son niveau de l'année précédente dans tous les pays de l'Union, sauf en Guinée-Bissau. Sur cette base, les prix des céréales en 2013 devraient être inférieurs à leurs niveaux de 2012.

Les prévisions tablent sur une hausse tendancielle de 5,0% de la production céréalière au cours des campagnes agricoles 2013/2014 et 2014/2015. Toutefois, compte tenu de la forte dépendance de la production agricole aux aléas climatiques, un scénario pessimiste et un

⁶ Prévisions de la Banque Centrale Européenne.

scénario optimiste retenant respectivement une baisse de 5,0% et une hausse de 10% de la production ont été établis.

Outre les hypothèses formulées ci-dessus, les projections des prix en 2013 et 2014 tablent sur la poursuite, dans les Etats membres de l'Union, de politiques budgétaires axées sur une meilleure qualité de la dépense publique. Par ailleurs, elles supposent le maintien d'une politique monétaire prudente, traduite par une progression de la liquidité globale en adéquation avec l'évolution de l'activité économique.

Encadré 4 : Facteurs de risques entourant l'évolution de l'inflation au cours des prochaines années

Les perspectives d'inflation au cours des deux prochaines années situent l'évolution des prix dans l'Union dans un sentier compatible avec l'objectif de stabilité des prix défini par le Comité de Politique Monétaire, comme un taux d'inflation annuel de l'Union compris dans une marge de \pm un point de pourcentage (1%) autour de 2%, à un horizon de huit trimestres. Toutefois, des risques liés aux chocs exogènes pourraient avoir des effets négatifs sur l'évolution de l'inflation. Il s'agit notamment de:

- une hausse plus prononcée des prix des produits alimentaires importés. En particulier une progression sensible des cours du riz et du blé est susceptible d'entraîner un dérapage des prix ;

- la reconstitution des stocks de sécurité (paysans, organismes étatiques, etc.) utilisée après la mauvaise campagne agricole 2011/2012 pourrait agir sensiblement sur l'offre et limiter la baisse voire induire une hausse des prix des céréales locales, en dépit des bonnes productions attendues ;

- une baisse de la production céréalière au cours de la campagne 2013/2014, se traduirait par des tensions sur les prix des céréales. En effet, les perspectives de récoltes dans la Zone restent toujours incertaines, en raison de la forte dépendance de la production agricole à la pluviométrie ;

- une hausse sensible des cours du baril de pétrole au delà de 120 dollars en 2013 et 2014, en rapport notamment avec les tensions géopolitiques au Moyen Orient, notamment en Syrie et en Iran ;

- une hausse sensible des prix administrés, notamment des tarifs de l'électricité qui sont bloqués dans plusieurs pays aurait des effets induits sur les prix des autres biens et services.

Par ailleurs, les chocs dans le domaine socio-politique se traduisent généralement par des perturbations dans les circuits de distribution des produits et induisent une progression des prix. Ainsi, les prévisions tablent, en général, sur l'aptitude des Etats à créer et maintenir un environnement socio-politique favorable au bon déroulement de l'activité économique et, en particulier, sur un résolution de la crise au Mali.

3.2 – Perspectives en 2013 et 2014

Sur la base de ces hypothèses, le taux d'inflation en moyenne pour l'ensemble de l'Union se situerait à 2,5% en 2013 et fluctuerait dans un intervalle de 1,3% à 3,6%. La hausse des prix serait imprimée essentiellement par le renchérissement des produits alimentaires, notamment

ceux importés. Elle résulterait également de l'augmentation des prix à la pompe des carburants avec des effets induits sur les prix des autres biens et services.

Tableau 10 : Perspectives d'inflation dans les pays de l'UEMOA (variations annuelles moyennes en %)

	2012	2013			2014		
	réalisations	optimiste	central	pessimiste	optimiste	central	pessimiste
Bénin	6,7	1,7	2,8	3,9	1,5	2,6	3,8
Burkina	3,8	1,2	2,4	3,5	1,3	2,2	3,5
Côte d'Ivoire	1,3	1,5	2,6	3,7	1,7	2,5	3,9
Guinée-Bissau	2,1	1,5	2,7	3,8	1,3	2,2	3,5
Mali	5,3	2,0	3,1	4,2	0,9	1,7	3,0
Niger	0,5	1,2	2,4	3,5	1,1	1,9	3,3
Sénégal	1,4	0,7	2,0	3,1	1,1	2,0	3,4
Togo	2,6	1,4	2,5	3,6	1,1	2,3	3,6
UEMOA	2,4	1,3	2,5	3,6	1,4	2,3	3,6

Source : BCEAO.

Le taux d'inflation s'établirait à environ 2,3% en 2014 contre 2,5% 2013. Cette décélération de l'inflation repose essentiellement sur l'hypothèse d'une seconde bonne campagne agricole en 2013 après celle de 2012 qui conforterait la détente des prix des céréales locales.

CONCLUSION

Le taux d'inflation en moyenne dans l'Union est ressorti à 2,4% en 2012 contre 3,9% en 2011. Cette décélération est induite par la dissipation de l'impact de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire qui avait entraîné une flambée des prix dans ce pays en 2011. Elle est liée également à la baisse des prix des produits pétroliers au Niger à la faveur du démarrage de la production domestique de pétrole et de gaz et à l'incidence des mesures prises par certains pays pour augmenter la production vivrière de contre-saison et limiter la hausse des prix des céréales.

Toutefois, l'évolution des prix s'est ressentie du renchérissement des céréales locales lié à la baisse de la production céréalière de la campagne agricole 2011/2012 et à la hausse des prix des carburants dans la plupart des pays, imputable à l'augmentation des prix internationaux du pétrole brut, notamment au premier semestre 2012, et à la baisse du cours du franc CFA par rapport au dollar. Par ailleurs, les prix à la pompe des produits pétroliers ont augmenté au Bénin, à la suite de la diminution des subventions sur les prix des carburants au Nigeria en janvier 2012 et des mesures de lutte contre le commerce informel de produits pétroliers prises par le Gouvernement béninois.

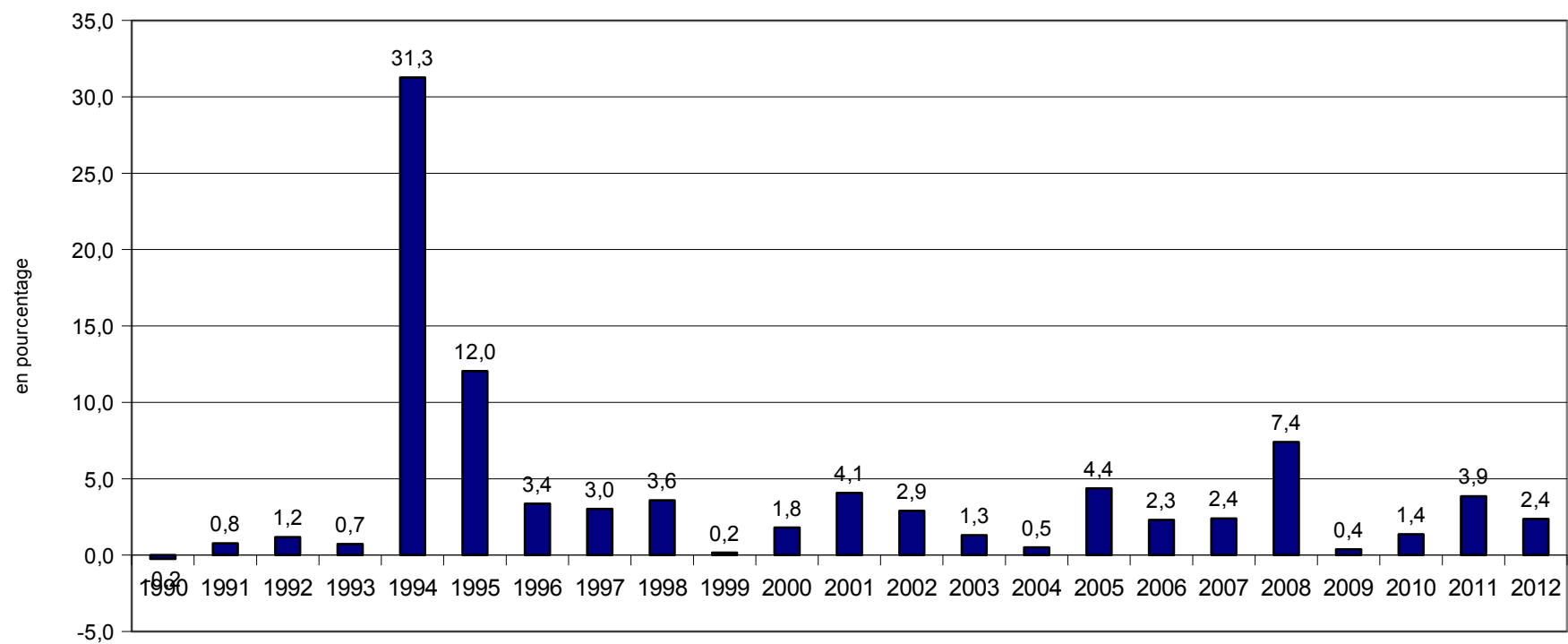
Les projections pour les années 2013 et 2014 tablent sur des taux d'inflation respectivement autour de 2,5% et 2,3%, en rapport avec la hausse attendue des prix des produits pétroliers et alimentaires importés. Il est projeté une diminution des tensions sur les prix des céréales locales à la faveur des bonnes récoltes enregistrées dans la plupart des Etats en 2012. L'évolution des prix devrait être en phase avec l'objectif de stabilité des prix retenu dans la Zone UEMOA, correspondant à un taux d'inflation compris entre 1% et 3% à l'horizon de huit (8) trimestres.

Ainsi, la lutte contre l'inflation dans l'UEMOA requiert l'accroissement de l'offre de produits alimentaires. Cette offre doit être moins sensible aux conditions climatiques. A ce titre, il conviendrait d'accélérer la mise en œuvre des initiatives prises depuis 2008 tant au niveau communautaire qu'au niveau des Etats pour accroître la production agricole locale et lever les contraintes à la commercialisation. La maîtrise des prix dans l'Union nécessite également la réduction des marges des intermédiaires, notamment des grossistes, détaillants et transporteurs. Elle requiert par ailleurs la levée des entraves au commerce régional.



ANNEXES

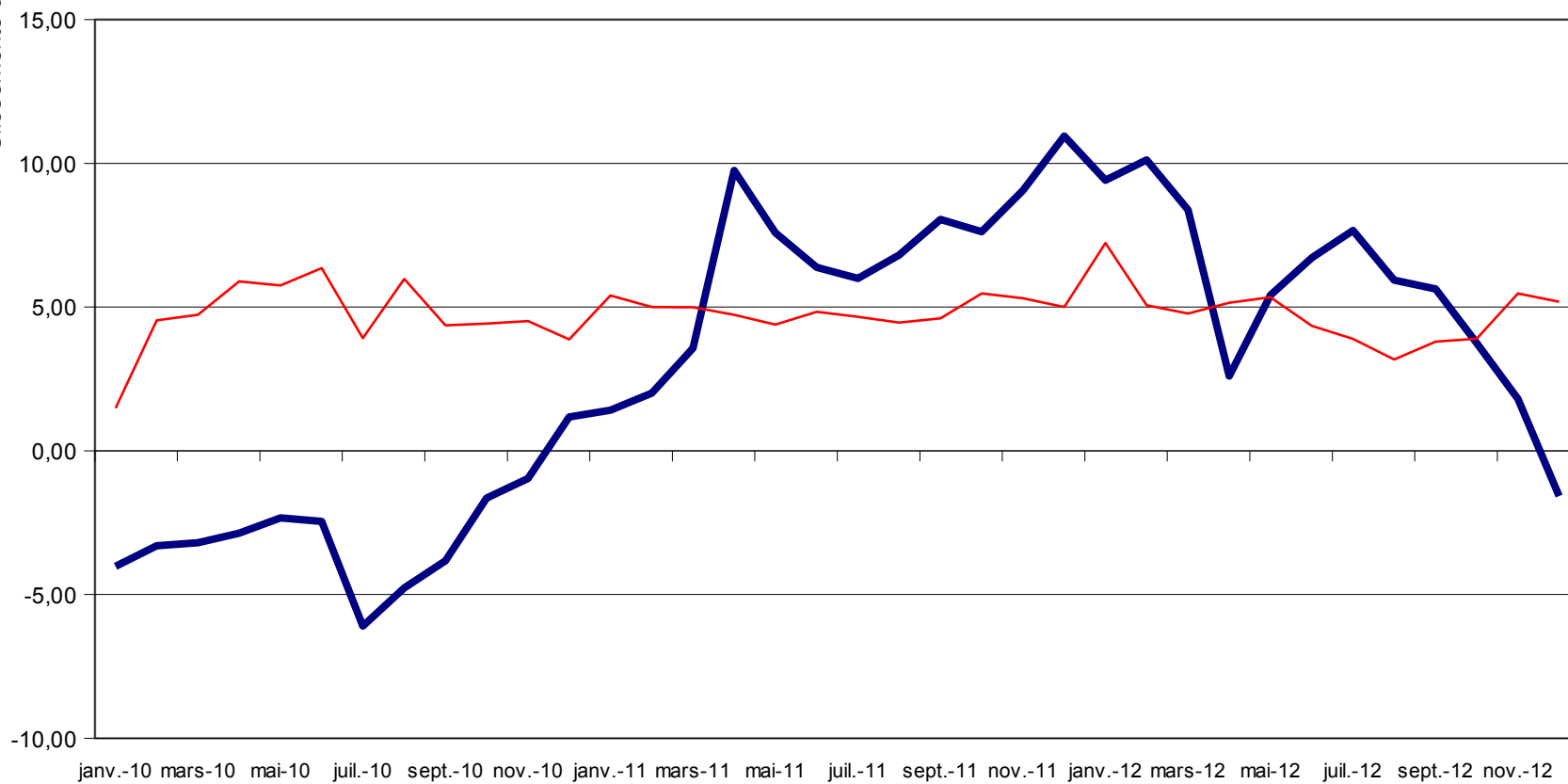
Graphique 1 : Evolution de l'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

Glissements annuels en %

Graphique 2 : Evolution des prix des céréales non transformées et des produits pétroliers dans l'UEMOA



— Céréales non transformées — Produits pétroliers

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

Tableau 1 : Niveaux des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Base 100 =2008

Périodes	COTONOU			OUAGADOUGOU			ABIDJAN			BISSAU			BAMAKO		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	31,5	68,5	100,0	36,9	63,1	100,0	24,8	75,3	100,0	38,4	61,6	100,0	45,4	54,6
Pondérations par pays en %	8,1	8,4	8,0	8,5	9,1	8,2	38,1	30,9	42,4	2,2	2,7	1,8	7,1	10,0	4,7
2008	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2009	100,4	102,4	99,5	100,9	103,5	99,3	100,5	102,5	99,9	97,2	97,6	97,0	102,4	103,8	101,2
2010	102,6	106,5	100,8	100,3	105,0	97,5	102,3	109,1	100,0	99,4	99,4	99,4	103,6	107,3	100,6
2011	105,4	112,6	102,1	103,0	111,4	98,1	107,3	120,5	102,9	104,4	106,7	103,0	106,7	112,7	101,6
2012	112,5	117,9	110,0	107,0	117,4	100,8	108,7	120,2	104,9	106,7	109,9	104,6	112,3	121,8	104,4
2011 Janvier	105,9	115,2	101,7	101,0	108,2	96,8	105,3	116,8	101,5	102,9	103,2	102,8	105,3	109,7	101,7
Février	103,7	109,5	101,1	100,3	106,5	96,7	105,6	117,4	101,7	102,1	101,1	102,7	103,9	106,9	101,4
Mars	103,3	107,5	101,4	100,6	106,6	97,0	106,7	121,0	102,0	102,7	102,7	102,6	103,8	106,1	101,8
Avril	104,7	111,2	101,7	101,2	107,2	97,8	111,9	138,1	103,3	103,8	105,5	102,8	104,3	106,5	102,4
Mai	105,4	113,3	101,7	102,1	108,8	98,2	109,2	128,5	102,9	105,0	108,6	102,8	104,9	108,6	101,8
Juin	105,9	113,9	102,1	103,5	112,5	98,3	107,5	121,4	102,9	106,0	110,5	103,2	106,8	113,1	101,5
Juillet	105,9	114,3	102,1	104,0	113,4	98,6	107,3	119,7	103,2	105,8	110,1	103,2	107,9	115,1	101,8
Août	105,8	113,7	102,3	104,4	114,2	98,7	107,1	119,1	103,2	105,4	108,9	103,1	108,2	116,2	101,6
Septembre	105,4	112,4	102,2	103,9	112,8	98,6	106,6	116,9	103,2	105,7	109,9	103,2	109,0	117,8	101,7
Octobre	105,7	112,1	102,7	104,9	115,6	98,7	106,2	114,8	103,3	104,3	106,0	103,2	108,2	116,7	101,1
Novembre	106,1	113,1	102,8	104,9	115,4	98,8	106,7	116,1	103,6	104,6	106,8	103,2	108,4	117,4	100,9
Décembre	106,9	115,2	103,0	105,4	116,2	99,1	107,3	116,6	104,2	104,9	107,5	103,3	109,4	118,9	101,5
2012 Janvier	112,2	112,6	112,0	103,8	111,5	99,4	107,7	118,2	104,3	105,1	106,1	104,5	109,3	118,0	102,0
Février	110,2	112,4	109,2	104,1	111,4	99,8	107,7	118,7	104,0	105,3	106,4	104,6	110,3	118,4	103,5
Mars	111,0	115,3	109,1	104,1	111,4	99,8	107,4	117,6	104,0	104,9	105,7	104,4	110,6	118,9	103,7
Avril	111,4	116,1	109,3	105,0	112,3	100,7	107,6	118,8	104,0	105,8	108,0	104,4	111,8	121,4	103,8
Mai	112,9	120,8	109,2	106,4	115,8	100,9	107,9	119,7	104,0	107,3	110,4	105,4	113,5	124,4	104,4
Juin	113,0	120,7	109,4	107,1	116,8	101,4	108,5	121,6	104,2	107,8	111,5	105,5	113,7	125,2	104,1
Juillet	112,3	117,2	110,0	108,8	121,9	101,1	109,1	122,1	104,8	107,5	112,8	104,2	113,4	124,5	104,2
Août	111,9	115,8	110,1	108,6	121,1	101,3	109,1	121,2	105,1	107,7	113,0	104,4	113,8	124,5	104,9
Septembre	113,2	118,5	110,8	109,6	123,8	101,4	109,0	119,7	105,4	108,1	113,8	104,5	114,1	124,3	105,6
Octobre	113,3	120,9	109,7	109,5	122,5	101,9	109,4	120,7	105,6	106,7	110,3	104,5	112,9	121,6	105,6
Novembre	114,5	121,9	111,0	109,3	122,7	101,5	109,9	120,8	106,3	107,0	110,8	104,6	112,5	120,5	105,8
Décembre	114,1	122,6	110,2	107,1	118,0	100,8	111,0	123,0	107,0	106,7	110,1	104,6	112,0	119,7	105,6

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 1 (suite de fin) : Niveaux des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Base 100 =2008

Périodes	NIAMEY			DAKAR			LOME			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	39,8	60,2	100,0	32,9	67,1	100,0	28,7	71,3	100,0	31,0	69,0
Pondérations par pays en %	6,0	7,9	4,8	19,6	21,2	18,9	10,3	9,8	10,5	100,0	100,0	
2008	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2009	100,5	108,4	95,2	97,8	96,8	98,2	103,7	109,5	101,4	100,4	102,5	99,4
2010	101,4	110,7	95,3	99,0	100,6	98,1	105,2	109,1	103,6	101,8	106,4	99,7
2011	104,4	114,4	97,7	102,3	107,3	99,9	109,0	110,4	108,4	105,7	113,6	102,1
2012	104,9	118,1	96,1	103,8	110,0	100,7	111,8	114,3	110,8	108,2	116,7	104,3
2011 Janvier	104,6	116,3	96,9	101,8	106,9	99,3	109,4	114,5	107,4	104,6	112,4	101,1
Février	102,8	111,7	96,9	101,4	105,8	99,2	107,9	109,2	107,3	104,0	110,5	101,1
Mars	101,9	109,4	96,9	100,8	104,0	99,3	108,5	110,2	107,8	104,4	111,0	101,4
Avril	102,3	110,2	97,0	100,9	103,6	99,5	109,4	111,2	108,7	106,7	116,9	102,1
Mai	102,8	111,6	96,9	101,2	104,0	99,8	109,2	112,2	107,9	105,9	114,8	101,9
Juin	105,7	118,0	97,6	101,6	104,6	100,1	110,1	115,1	108,1	105,9	114,4	102,1
Juillet	105,4	115,9	98,5	102,0	106,4	99,8	109,6	113,0	108,2	106,0	114,2	102,3
Août	106,5	117,7	99,0	102,7	108,6	99,8	109,2	110,5	108,7	106,1	114,4	102,4
Septembre	105,3	115,3	98,6	103,6	110,1	100,3	108,7	108,5	108,8	106,0	113,7	102,5
Octobre	104,7	114,5	98,2	104,1	111,3	100,6	107,4	103,9	108,9	105,8	112,8	102,6
Novembre	105,4	116,4	98,1	103,8	111,0	100,3	108,3	106,2	109,1	106,1	113,6	102,7
Décembre	105,3	116,3	98,0	104,0	111,3	100,5	109,9	110,2	109,7	106,7	114,7	103,1
2012 Janvier	103,9	114,2	97,1	103,3	108,5	100,8	111,0	112,8	110,2	107,0	113,9	104,0
Février	102,4	110,6	97,0	103,6	108,6	101,1	111,0	111,6	110,8	106,9	113,7	103,9
Mars	102,0	109,5	97,0	103,6	108,7	101,0	110,8	111,1	110,6	106,9	113,5	103,9
Avril	103,2	112,6	97,0	103,0	107,5	100,8	111,6	116,6	109,6	107,2	114,8	103,8
Mai	105,3	117,8	97,0	101,8	104,0	100,7	112,7	118,2	110,5	107,7	116,0	103,9
Juin	105,6	121,1	95,4	101,8	104,1	100,6	112,2	116,6	110,5	108,0	116,9	104,0
Juillet	106,1	122,3	95,4	102,3	106,2	100,4	112,3	117,4	110,3	108,4	117,9	104,2
Août	106,2	122,6	95,4	103,8	110,9	100,3	111,9	115,0	110,6	108,7	118,2	104,4
Septembre	106,2	122,7	95,3	104,9	114,6	100,2	111,6	112,7	111,2	109,0	118,8	104,6
Octobre	105,7	121,3	95,4	106,1	116,9	100,9	111,6	111,2	111,8	109,3	119,0	104,9
Novembre	105,6	120,9	95,5	105,9	115,9	101,0	112,2	112,9	111,9	109,5	119,0	105,3
Décembre	106,0	122,0	95,4	105,2	113,6	101,2	113,1	115,8	112,0	109,7	119,0	105,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 2 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Périodes	COTONOU			OUAGADOUGOU			ABIDJAN			BISSAU			BAMAKO		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	31,5	68,5	100,0	36,9	63,1	100,0	24,8	75,3	100,0	38,4	61,6	100,0	45,4	54,6
Pondérations par pays en %	8,1	8,4	8,0	8,5	9,1	8,2	38,1	30,9	42,4	2,2	2,7	1,8	7,1	10,0	4,7
Glissements annuels en 2011 (en%)															
Janvier	5,1	14,9	0,7	1,2	6,7	-2,2	4,6	12,8	1,7	5,3	7,7	3,9	3,6	5,7	1,8
Février	3,3	9,4	0,5	0,4	4,5	-2,0	5,1	13,7	2,2	4,1	5,3	3,4	1,7	2,5	1,0
Mars	2,2	5,8	0,6	1,3	5,0	-1,0	5,8	15,9	2,3	5,0	7,8	3,3	1,5	2,1	1,0
Avril	2,4	5,5	0,9	1,8	4,7	-0,0	9,1	25,7	3,1	6,0	10,4	3,3	3,5	3,4	3,5
Mai	2,4	6,1	0,6	1,7	3,8	0,3	6,5	16,7	2,8	7,0	12,5	3,7	2,3	2,9	1,8
Juin	1,7	3,4	0,9	2,5	4,9	1,0	4,6	9,1	2,9	7,2	12,4	4,0	2,7	4,5	1,1
Juillet	3,4	8,1	1,2	2,7	5,2	1,1	4,5	7,8	3,4	6,7	11,8	3,6	2,6	4,4	1,0
Août	4,0	8,6	1,8	2,8	5,4	1,2	4,6	8,3	3,2	4,4	5,5	3,7	1,8	3,4	0,3
Septembre	2,8	5,5	1,5	4,0	5,7	2,9	4,7	8,2	3,5	4,8	6,4	3,8	3,2	6,0	0,6
Octobre	2,1	1,8	2,3	4,8	8,4	2,5	4,1	6,0	3,5	3,6	3,5	3,6	3,3	7,2	-0,2
Novembre	1,5	-0,5	2,6	4,9	9,6	2,0	3,3	3,0	3,4	3,3	2,9	3,6	4,1	8,8	-0,0
Décembre	1,8	1,4	2,0	5,1	9,7	2,1	1,9	-0,3	2,8	3,4	3,0	3,6	5,3	10,3	0,8
Glissements annuels en 2012 (en%)															
Janvier	5,9	-2,2	10,1	2,8	3,0	2,7	2,3	1,2	2,7	2,1	2,8	1,7	3,8	7,6	0,3
Février	6,3	2,7	8,0	3,8	4,6	3,2	2,0	1,1	2,3	3,1	5,2	1,8	6,1	10,8	2,0
Mars	7,4	7,2	7,5	3,5	4,4	2,9	0,6	-2,8	2,0	2,2	2,9	1,7	6,6	12,1	1,8
Avril	6,4	4,3	7,5	3,7	4,8	3,0	-3,9	-14,0	0,6	1,9	2,4	1,6	7,2	14,0	1,4
Mai	7,1	6,6	7,4	4,2	6,4	2,8	-1,2	-6,9	1,1	2,2	1,7	2,5	8,2	14,6	2,5
Juin	6,7	5,9	7,2	3,5	3,9	3,2	1,0	0,1	1,3	1,7	0,9	2,2	6,5	10,7	2,6
Juillet	6,0	2,5	7,8	4,5	7,5	2,6	1,7	2,1	1,6	1,6	2,5	1,0	5,1	8,1	2,3
Août	5,7	1,9	7,7	4,0	6,1	2,6	1,9	1,8	1,9	2,2	3,8	1,2	5,1	7,1	3,2
Septembre	7,4	5,4	8,4	5,6	9,8	2,8	2,2	2,4	2,1	2,2	3,6	1,3	4,7	5,6	3,9
Octobre	7,2	7,9	6,8	4,4	6,0	3,2	3,0	5,2	2,2	2,3	4,1	1,2	4,3	4,2	4,5
Novembre	7,9	7,8	8,0	4,2	6,4	2,7	3,0	4,0	2,6	2,3	3,7	1,4	3,8	2,6	4,9
Décembre	6,8	6,4	7,0	1,7	1,6	1,7	3,4	5,5	2,7	1,7	2,4	1,3	2,4	0,7	4,1
Moyenne annuelle															
Année 2007	1,3	-0,8	2,5	-0,3	-1,0	0,1	1,9	5,4	0,4	4,6	5,8	2,9	1,4	2,6	0,4
Année 2008	7,9	18,0	2,6	10,7	23,4	5,2	6,3	11,6	3,9	10,4	15,9	2,4	9,2	13,0	5,9
Année 2009	0,4	2,4	-0,5	0,9	3,5	-0,7	0,5	2,5	-0,1	-2,8	-2,4	-3,0	2,4	3,8	1,2
Année 2010	2,1	4,0	1,3	-0,6	1,5	-1,9	1,7	6,5	0,2	2,2	1,9	2,5	1,2	3,4	-0,6
Année 2011	2,7	5,7	1,3	2,8	6,1	0,7	4,9	10,5	2,9	5,1	7,3	3,6	3,0	5,1	1,0
Année 2012	6,7	4,7	7,8	3,8	5,4	2,8	1,3	-0,3	1,9	2,1	3,0	1,6	5,3	8,0	2,8

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 2 (suite et fin) : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Périodes	NIAMEY			DAKAR			LOME			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	39,8	60,2	100,0	32,9	67,1	100,0	28,7	71,3	100,0	31,0	69,0
Pondérations par pays en %	6,0	7,9	4,8	19,6	21,2	18,9	10,3	9,8	10,5	100,0	100,0	
Glissements annuels en 2011 (en%)												
Janvier	4,5	6,1	3,3	4,0	9,6	1,3	4,7	3,2	5,3	4,2	9,4	1,8
Février	2,7	3,8	1,8	3,7	8,8	1,2	3,4	-0,3	5,0	3,7	7,9	1,8
Mars	3,8	6,5	1,8	3,2	7,6	1,1	3,6	-0,5	5,4	3,9	8,3	1,9
Avril	3,7	6,3	1,9	4,3	9,5	1,8	3,9	-1,1	6,1	5,7	12,1	2,7
Mai	1,7	1,5	1,8	5,0	11,9	1,8	5,5	4,8	5,8	4,8	9,8	2,4
Juin	2,3	1,8	2,7	4,3	8,8	2,1	4,9	4,1	5,2	3,9	6,7	2,6
Juillet	2,4	1,1	3,3	3,2	5,8	1,8	2,8	1,1	3,6	3,6	5,7	2,6
Août	3,3	2,6	3,8	2,7	4,6	1,6	2,6	-0,6	4,0	3,5	5,4	2,6
Septembre	3,0	2,7	3,2	2,6	3,1	2,4	4,3	4,7	4,2	3,8	5,6	3,0
Octobre	3,1	3,7	2,7	2,7	3,2	2,5	2,6	-1,0	4,1	3,5	4,5	3,0
Novembre	3,7	5,3	2,5	2,7	3,7	2,2	3,0	0,2	4,1	3,2	3,9	2,9
Décembre	1,4	0,1	2,5	2,7	5,0	1,5	1,5	-0,4	2,2	2,5	2,9	2,3
Glissements annuels en 2012 (en%)												
Janvier	-0,6	-1,8	0,3	1,5	1,5	1,5	1,4	-1,4	2,6	2,3	1,3	2,8
Février	-0,4	-1,0	0,1	2,1	2,7	1,9	2,9	2,2	3,2	2,8	2,8	2,8
Mars	0,1	0,1	0,1	2,7	4,5	1,8	2,1	0,9	2,6	2,4	2,2	2,5
Avril	0,9	2,2	-0,0	2,1	3,7	1,3	2,0	4,9	0,8	0,5	-1,7	1,6
Mai	2,4	5,5	0,1	0,6	0,0	0,9	3,3	5,4	2,4	1,7	1,1	2,0
Juin	-0,1	2,6	-2,3	0,2	-0,5	0,5	2,0	1,3	2,2	2,0	2,2	1,8
Juillet	0,6	5,5	-3,1	0,3	-0,2	0,6	2,5	3,8	2,0	2,3	3,2	1,8
Août	-0,2	4,2	-3,7	1,1	2,1	0,6	2,5	4,0	1,8	2,4	3,3	2,0
Septembre	0,9	6,4	-3,4	1,3	4,1	-0,2	2,7	3,9	2,2	2,9	4,5	2,1
Octobre	0,9	5,9	-2,9	1,9	5,1	0,2	3,9	7,1	2,6	3,3	5,6	2,2
Novembre	0,2	3,8	-2,7	2,0	4,5	0,6	3,6	6,3	2,6	3,2	4,7	2,5
Décembre	0,7	4,9	-2,7	1,1	2,1	0,6	2,9	5,1	2,0	2,8	3,8	2,3
Moyenne annuelle												
Année 2007	0,1	-0,6	0,6	5,9	7,3	4,8	0,9	1,9	0,5	2,4	4,0	1,4
Année 2008	11,3	20,6	3,5	5,8	9,6	2,9	8,7	20,4	2,9	7,4	13,7	3,7
Année 2009	0,5	8,4	-4,8	-2,2	-3,2	-1,8	3,7	9,5	1,4	0,4	2,5	-0,6
Année 2010	0,9	2,1	0,1	1,2	4,0	-0,1	1,5	-0,4	2,2	1,4	3,8	0,2
Année 2011	2,9	3,4	2,6	3,4	6,7	1,8	3,6	1,2	4,6	3,9	6,8	2,5
Année 2012	0,5	3,2	-1,7	1,4	2,5	0,9	2,6	3,6	2,3	2,4	2,7	2,2

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 3 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne en 2012*(en points de pourcentage)*

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1,6	2,1	-0,1	1,2	3,8	1,4	0,9	1,0	0,9
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,0	0,1	-0,0	0,0	-0,0	0,1	-0,0	0,0	0,0
Habillement	0,0	0,1	0,3	0,0	0,3	0,1	-0,0	0,1	0,2
Logement	0,2	0,4	0,3	0,1	0,2	-0,3	0,0	0,6	0,2
Ameublement	0,0	-0,0	0,2	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Santé	0,0	0,0	-0,0	-0,0	-0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,0
Transport	4,1	0,6	0,1	0,7	0,2	-0,4	0,2	0,6	0,6
Communication	-0,1	0,0	-0,2	0,0	0,2	-0,3	0,0	-0,2	-0,1
Loisirs et culture	-0,0	-0,0	0,0	-0,0	0,0	-0,0	0,0	0,0	0,0
Enseignement	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Restaurants et Hôtels	0,3	0,4	0,6	0,0	0,2	-0,5	0,1	0,1	0,3
Autres biens	0,4	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,0	0,3	0,1
Ensemble	6,7	3,8	1,3	2,1	5,3	0,5	1,4	2,6	2,4
Composantes hors alimentation	5,2	1,7	1,4	1,0	1,5	-1,0	0,6	1,6	1,5
Composantes hors transport	2,6	3,2	1,2	1,4	5,1	0,8	1,3	2,1	1,7
Composantes hors alimentation et transport	1,0	1,1	1,3	0,2	1,2	-0,6	0,4	1,0	0,8

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 4 : Evolution en moyenne annuelle des prix des fonctions de consommation 2012*(en pourcentage)*

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4,7	5,4	-0,3	3,0	8,0	3,2	2,5	3,6	2,7
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	2,5	5,3	-0,3	1,6	-0,4	6,7	-2,2	1,5	1,3
Habillement	0,5	1,0	3,0	0,0	3,6	1,1	-0,2	1,5	1,8
Logement	1,7	4,1	2,0	0,8	2,0	-2,7	0,2	5,7	1,8
Ameublement	1,6	-0,1	4,5	0,3	4,1	5,2	1,1	1,5	2,7
Santé	1,4	0,1	-0,9	-0,2	-1,2	0,7	1,0	-1,6	-0,3
Transport	31,7	4,5	1,0	4,3	2,1	-2,9	1,8	4,5	4,6
Communication	-2,0	1,0	-3,3	0,3	3,8	-6,8	0,4	-3,7	-2,0
Loisirs et culture	-0,4	-0,6	1,5	-0,2	0,5	-0,7	0,5	1,1	0,7
Enseignement	0,3	0,5	2,4	0,1	-0,9	0,1	2,7	3,1	1,7
Restaurants et Hôtels	3,0	4,7	4,3	1,2	7,8	-7,3	2,3	0,8	3,0
Autres biens	9,5	0,9	2,3	1,5	6,0	4,6	0,9	4,9	3,2
Ensemble	6,7	3,8	1,3	2,1	5,3	0,5	1,4	2,6	2,4
Composantes hors alimentation	7,79	2,8	2,0	1,6	2,8	-1,7	0,9	2,2	2,2
Composantes hors transport	3,0	3,7	1,4	1,7	5,7	0,9	1,4	2,4	2,1
Composantes hors alimentation et transport	2,0	2,3	2,1	0,5	3,0	-1,3	0,7	1,7	1,7

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 5 : Contributions à l'évolution de l'inflation globale en 2012*(en points de pourcentage)*

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Produits alimentaires	1,6	2,1	-0,1	1,2	3,8	1,4	0,9	1,0	0,9
<i>Céréales non transformées</i>	0,2	0,5	0,1	0,6	1,8	1,4	0,3	0,4	0,4
<i>Bœuf</i>	0,0	0,1	0,0	0,1	0,6	0,2	0,1	0,1	0,1
<i>Produit de la pêche</i>	0,5	0,3	-0,1	0,2	0,6	0,1	0,2	0,1	0,1
<i>Légumes</i>	0,1	0,2	-0,2	0,3	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0
<i>Tubercules</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,1	0,0
<i>Pain</i>	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Lait</i>	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0
<i>Huile</i>	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
<i>Sel, épices et produits alimentaires n.d.a</i>	0,0	0,1	-0,1	0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0
Logement	0,2	0,4	0,3	0,1	0,2	-0,3	0,0	0,6	0,2
<i>Loyer</i>	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
<i>Ciment</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Eau</i>	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
<i>Electricité</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3	0,0	0,2	0,0
<i>Autres combustibles</i>	0,1	0,3	-0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Gaz</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0
Produits pétroliers et services de transport	2,9	0,6	0,1	0,2	0,3	-0,2	0,1	0,4	0,4
<i>Produits pétroliers</i>	0,9	0,4	0,0	0,0	0,1	-0,2	0,0	0,2	0,1
<i>services de transport</i>	2,2	0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	0,2	0,2
Communication	-0,1	0,0	-0,2	0,0	0,2	-0,3	0,0	-0,2	-0,1
Restauration	0,3	0,4	0,6	0,0	0,2	-0,6	0,1	0,2	0,3
Autres facteurs	1,9	0,2	0,7	0,7	0,6	0,4	0,2	0,6	0,7
Total (en %)	6,7	3,8	1,3	2,1	5,3	0,5	1,4	2,6	2,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 6 :Evolutions des prix en moyenne en 2012*(en pourcentage)*

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Produits alimentaires	4,7	5,4	-0,3	3,0	8,0	3,2	2,5	3,6	2,7
<i>Céréales non transformées</i>	3,4	2,6	1,9	6,4	14,9	11,3	6,9	6,7	5,4
<i>Bœuf</i>	5,4	10,1	0,5	4,9	8,8	4,2	4,2	6,2	3,7
<i>Produit de la pêche</i>	14,7	17,9	0,1	3,3	14,5	3,5	4,2	-5,6	4,4
<i>Légumes</i>	-8,3	1,1	-7,9	13,1	-6,6	-5,7	0,0	-8,0	-5,2
<i>Tubercules</i>	-0,3	1,9	1,7	-6,5	2,6	4,7	-9,9	4,6	0,7
<i>Pain</i>	-0,8	0,5	2,5	-6,8	5,1	-8,9	1,3	-1,0	1,3
<i>Lait</i>	13,3	2,1	2,0	1,4	8,6	6,5	3,2	3,1	4,3
<i>Huile</i>	-0,5	1,8	-6,2	-2,2	1,8	2,8	2,4	1,3	-0,3
<i>Sel, épices et produits alimentaires n.d.a</i>	5,4	5,0	-5,7	3,4	1,1	4,8	-4,4	-0,5	-3,2
Logement	1,7	4,1	2,0	0,8	2,0	-2,7	0,2	5,7	1,8
<i>Loyer</i>	2,4	0,0	5,5	0,1	1,0	0,3	0,5	1,4	3,4
<i>Ciment</i>	0,4	1,0	0,0	2,1	-0,3	2,5	-0,2	2,3	0,5
<i>Eau</i>	0,0	4,1	1,1	0,0	0,0	2,3	2,3	7,4	2,0
<i>Electricité</i>	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-12,9	0,0	12,5	0,3
<i>Autres combustibles</i>	7,5	16,0	-7,8	-0,2	5,6	0,2	0,2	0,7	1,1
<i>Gaz</i>	-7,5	0,0	-5,5	6,8	28,7	-40,0	-0,9	17,9	-2,4
Produits pétroliers et services de transport	34,8	5,9	0,7	4,5	3,9	-2,4	2,1	6,0	4,6
<i>Produits pétroliers</i>	21,6	5,6	0,6	6,9	2,1	-4,5	2,6	6,6	4,8
<i>services de transport</i>	55,1	8,1	0,7	4,1	8,1	0,8	1,9	5,6	4,5
Communication	-2,0	1,0	-3,3	0,3	3,8	-6,8	0,4	-3,7	-2,0
Restauration	3,1	4,8	4,3	0,8	8,6	-7,6	2,3	1,1	3,1
Ensemble de l'IHPC	6,7	3,8	1,3	2,1	5,3	0,5	1,4	2,6	2,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 7 : Inflation sous-jacente dans l'Union - Indicateurs à exclusion de facteurs spéciaux (hors produits frais et énergie)

glissements annuels en pourcentage

	Inflation sous-jacente								
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
janv.-11	1,6	-1,0	2,9	4,7	3,1	3,0	0,7	3,3	2,2
févr.-11	1,6	-0,6	3,3	4,5	2,4	1,3	1,0	3,7	2,3
mars-11	1,4	0,0	3,5	4,3	2,4	2,1	1,0	3,9	2,5
avr.-11	1,5	0,0	5,6	4,4	2,9	1,9	1,9	3,8	3,9
mai-11	1,3	0,5	4,6	5,1	2,9	1,7	2,3	4,7	3,4
juin-11	1,3	1,0	4,3	5,8	3,2	2,4	2,2	4,2	3,3
juil.-11	1,3	1,7	4,6	6,2	3,5	2,1	2,5	2,8	3,3
août-11	2,3	2,2	4,2	5,1	2,2	3,2	2,1	3,1	3,2
sept.-11	1,9	3,7	4,8	5,2	3,1	3,0	2,5	3,5	3,7
oct.-11	2,0	4,6	4,5	4,8	2,4	2,5	2,1	3,2	3,5
nov.-11	1,7	3,9	3,8	5,0	2,4	2,9	1,6	3,7	3,1
déc.-11	1,8	3,8	3,0	4,9	3,1	2,5	1,6	1,4	2,5
janv.-12	6,2	3,4	2,7	2,1	2,7	0,4	1,7	1,8	2,6
févr.-12	5,9	3,5	2,8	1,7	3,2	0,2	1,9	1,9	2,7
mars-12	6,2	3,0	2,1	2,1	4,1	0,0	2,1	1,7	2,4
avr.-12	6,3	3,3	-0,5	1,7	4,4	0,5	1,6	1,5	1,3
mai-12	7,0	3,3	0,9	2,0	4,1	0,9	1,2	2,2	2,0
juin-12	7,2	3,5	1,8	1,4	3,6	0,4	0,9	1,7	2,2
juil.-12	7,2	3,1	1,9	0,5	2,5	0,5	1,1	1,7	2,2
août-12	6,3	2,3	2,5	1,2	3,4	-0,2	1,0	1,8	2,3
sept.-12	7,2	3,0	2,4	1,4	2,8	0,0	0,7	1,8	2,3
oct.-12	7,7	1,6	2,8	1,1	3,2	0,4	0,6	2,3	2,5
nov.-12	6,9	2,3	3,0	0,9	3,7	0,4	0,9	1,8	2,6
déc.-12	6,0	2,0	3,0	0,6	2,6	0,1	1,0	1,9	2,4
Moyenne									
2005	2,5	2,7	4,1	2,8	1,5	2,8	0,4	4,8	2,8
2006	3,9	2,5	2,4	2,2	3,7	0,7	1,6	2,0	2,2
2007	2,2	1,6	0,7	2,0	1,5	2,7	4,9	0,3	1,9
2008	6,4	6,7	4,3	5,7	8,0	7,3	4,2	6,2	5,0
2009	1,4	-0,4	0,5	-3,0	2,4	1,8	-1,9	3,1	0,1
2010	0,5	-1,2	0,4	2,9	1,5	-2,8	-0,6	1,5	0,2
2011	1,7	1,6	4,1	5,0	2,8	2,4	1,8	3,4	3,1
2012	6,7	2,9	2,1	1,4	3,4	0,3	1,2	1,8	2,3

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int